

**Syndicat mixte
du Parc naturel régional
des Caps et Marais d'Opale**

**bilan d'activités
2015**

deuxième année de mise en œuvre
de la charte du Parc
programme triennal 2014-2016



BILAN 2015

Les actions du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

Le bilan d'activités est présenté selon la liste des projets validés par le Comité syndical.

1. [Interventions pour la préservation des habitats et espèces menacés à court terme](#)
2. [Actions sur les principaux secteurs de fragmentation de la Trame Verte et Bleue](#)
3. [Observatoire de la biodiversité et amélioration de la connaissance naturaliste](#)
4. [Caps et Marais d'Opale, carrefour remarquable pour l'avifaune migratrice](#)
5. [Préservation et valorisation des sites géologiques remarquables : vers un label Géopark](#)
6. [Expérimenter et accompagner pour la transition énergétique](#)
7. [Expérimentation des opérations en appui de la structuration des filières bois construction et bois énergie](#)
8. [Finaliser les plans de circulation des véhicules à moteur sur l'ensemble du territoire](#)
9. [Renforcer le partenariat avec les Chambres de Commerce et d'Industrie et avec les Chambres des métiers](#)
10. [Développer les démarches agricoles en circuits courts](#)
11. [Favoriser l'émergence de démarches agro-écologiques](#)
12. [Initier et mettre en œuvre un programme d'actions prairies](#)
13. [Renouveler la relation avec les habitants pour plus d'éco-citoyenneté](#)
14. [Évolution des maisons de Parc](#)
15. [Vers des démarches volontaristes, partenariales pour la préservation du foncier agricole](#)
16. [Vers de nouvelles formes urbaines](#)
17. [Des aménagements écologiques et paysagers pour tout projet](#)
18. [Reconnaissance nationale et internationale du marais audomarois](#)
19. [Animer le contrat de marais](#)
20. [Élaboration du document d'orientations pour le littoral](#)
21. [Contribuer à faire vivre le label Grand Site de France pour le Site des 2 Caps](#)
22. [Développer une démarche territoriale sur la vallée de la Hem pour préserver ses paysages et répondre aux enjeux spécifiques du territoire](#)
23. [Réussir la nouvelle gouvernance du Parc](#)
24. [Un état de référence partagé](#)
25. [Animation de la CLE du SAGE Audomarois](#)

[Fonctionnement du Syndicat mixte / Coopération transfrontalière et internationale](#)



Interventions pour la préservation des habitats et espèces menacés à court terme

1-1 Interventions en cœurs de biodiversité

1-1-1 Interventions en cœur de biodiversité coteaux calcaires et littoral

- **Affringues**

- Pâturage sur 2,1 ha avec un éleveur du village.
- Le pâturage a été volontairement retardé en vue de faire un point sur les floraisons notamment d'orchidées.
- Résultats remarquables avec notamment la présence de l'Ophrys mouche qui réapparaît sur ce petit coteau sur lequel on compte près de 7 espèces d'orchidées.

- **Alquines** – site Natura 2000

- chantier nature débroussaillage avec les Blongios

- **Ambleteuse** (RNR du Pré communal) – site Natura 2000

- La fauche manuelle mécanisée d'environ 1 hectare des zones humides extrêmement sensibles se poursuit dans la continuité d'un précédent contrat de gestion (2008-2013).
- La fauche exportatrice par un engin s'est poursuivie quant à elle à raison de 16 hectares sur les 63 que couvre le périmètre de la réserve.
- Les chantiers nature permettent d'impliquer le public à des actions concrètes de préservation : en 2015, l'association Unis-cité Calaisais a largement contribué aux travaux de restauration des zones humides par un débroussaillage de fourrés d'ajoncs.
- Suivi faune-flore :
 - Après sa redécouverte le 2013, le Spiranthe d'Automne (*Spiranthes spiralis*) exceptionnel et protégé, fait l'objet de toute les attentions. Les comptages annuels ont permis de recenser 27 pieds (24 en 2014, 22 en 2013).
 - Les stations identifiées du Genêt des anglais (*Genista anglica*) en 2014 occupent toujours de belles surfaces en 2015. Ce taxon est considéré comme très rare en région.
 - Un nouveau pointage de Camomille romaine (*Anthemis nobilis*), espèce exceptionnelle, a été relevé cette année.
 - L'Ophioglosse des açores (*Ophioglossum azoricum*), exceptionnel et protégé nationalement, est présent sur ses dépressions habituelles, malgré la fauche exportatrice annuelle. Une réflexion est toutefois en cours sur un étrépage expérimental sur l'une d'entre elles.
 - La Moenchie dressée (*Moenchia erecta*), exceptionnelle et protégée, a fait l'objet d'une actualisation la plus exhaustive possible de sa répartition sur la réserve.
 - D'importantes stations de Radiole faux lin (*Radiola linoides*) et de Nard raide (*Nardus stricta*) ont par ailleurs été localisées sur l'ancien aérodrome inclus dans le futur périmètre d'extension de la Réserve Naturelle Régionale.
 - Enfin, la Canche aquatique (*Catabrosa aquatica*), rare et protégée, a été retrouvée en 2015 après plusieurs années sans observation.
 - Pour la Réserve Naturelle Régionale du Pré communal d'Ambleteuse, 63 données faune et 68 flore ont été produites. Toutes ces données ont été (ou vont être) transmises au RAIN.

- **Audembert** (RNR du Mont de Couple) – site Natura2000

- Fauche exportatrice des zones situées à l'extérieur des enclos de pâturage. Cette fauche vise à restaurer progressivement des prairies maigres de fauche en complément de pelouses présentes sur les parties pâturées. En 2015, ce sont 1,5 hectares qui ont été fauchés et exportés.
- En appui aux opérations hors enclos, a été réalisé le 30 janvier 2015 un chantier nature de bénévoles avec l'association Nature Libre, traditionnellement investie dans le nettoyage participatif des milieux littoraux. Dans une démarche de sensibilisation mais aussi de formation de ses bénévoles à la gestion des milieux naturels, l'association s'est ainsi impliquée dans le cadre de ce chantier.
- Coordonné par les Blongios, ce chantier a permis également d'accueillir l'association « Sauvegarde du Nord », centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de la drogue (CAARUD). Les jeunes ont pu ainsi renouer avec une activité de plein air visant à intervenir sur un enclos de pâturage en voie d'embroussaillage. Environ 200m² ont été réouverts grâce à des méthodes douces non thermiques, ajouté à la réelle satisfaction du public participant pour cette journée d'extérieur.
- Suivi faune-flore :
 - La vigilance sur le Mont de couple a surtout consisté à compléter les pointages de genêt des teinturiers (*Genista tinctoria*), espèce protégée régionalement.
 - Une attention a particulièrement été portée sur les espèces dont le statut de présence est encore mal précisé. On citera l'Acteon (*Thymelicus acteon*) ou encore l'Azuré bleu-celeste (*Lysandra bellargus*) qui avait fait l'objet d'observation les années précédentes. Toutes deux n'ont pas été revues cette année.
 - Ces recherches entomologiques se sont effectuées en parallèle à un premier point sur la répartition de l'Hippocrepide en toupet (*Hippocrépis comosa*) rare en région et utilisé comme plante hôte de l'azuré bleu-celeste (*Lysandra bellargus*).
 - On notera, en 2015, l'observation du Grand Corbeau, espèce emblématique occupant les falaises. L'extension de populations anglaises semble alimenter la région en individus en quête de nouveaux territoires. Le promontoire d'observation offert par le Mont de Couple, à l'arrière des 2 caps, est un bon endroit pour veiller à la présence de cette espèce.
 - Au total : 35 données faune et 42 flore ont été recensées en 2015 sur la Réserve Naturelle Régionale du Mont de Couple à Audembert. Toutes ces données ont été (ou vont être) transmises au RAIN.
- **Audresselles** - site Natura 2000
 - Pâturage extensif sur 14 ha en Natura 2000. Fauche exportatrice de 3ha : 1 ha manuellement en zone humides, 2 hectares à des fins de restauration de pelouses dunaires.
 - Grâce aux fonds FEDER un nouvel enclos a pu être créé hors périmètre N2000. Ce dispositif assure une continuité de la gestion sur le site et permet, à cheptel égal une extensification du pâturage. Par cette clôture, de belles stations de Rhinanthé à feuille étroite (plante assez rare) ont pu être préservées des zones de stationnement de camping-car.
- **Bonningues-les-Ardres** – site Natura 2000
 - Poursuite du pâturage sur 32,4 ha.
- **Colembert** (17 ha - coteau calcaire) – site Natura 2000
 - Réalisation du diagnostic et du plan de gestion du site de la WARENNE
 - 244 taxons inventoriés dont 19 espèces patrimoniales et 7 espèces protégées
 - actualisation des inventaires des oiseaux, mammifères, cochenilles et rhopalocères
 - enjeu majeur : présence du Damier de la Succise, très rare et en danger critique d'extinction dans la région.
 - Pâturage extensif en convention avec un agriculteur de la commune.
 - Pose d'une nouvelle clôture (700m) en vue d'offrir une nouvelle opportunité de pâturage au cheptel ovin : laisser au repos les parties les plus sensibles de pelouses calcaires mais aussi assurer une découverte sécurisée des visiteurs.
- **Escoeuilles**
 - Contrat N2000 avec un propriétaire privé
- **Ferques**

- Travaux de débroussaillage et implantation d'une clôture fixe pour mise en place d'un pâturage ovin extensif sur la carrière de la Parisienne, site privé qui abrite une remarquable prairie marnicole.
- **Isques**
 - Établissement d'une convention entre le syndicat mixte du Parc, la SANEF propriétaire des lieux et le CEN pour l'élaboration d'un plan de gestion en lien avec l'agriculteur qui exploite le site pour mener une gestion conservatoire. Le faucardage du fossé, la mise en place d'une bande tampon le long du fossé et la gestion de la Balsamine de l'Himalaya, espèce envahissante, sont des mesures qui pourront être mises en œuvre pour conserver la population d'agrion de Mercure présente sur les 285 m du fossé et ainsi la pérenniser.
- **Journy**
 - Réouverture de 3500m² reconquis sur les aubépines et les prunelliers et pose d'un enclos permettant la remise en pâturage sur près d'un hectare sur un coteau privé.
- **Licques**
 - Poursuite du pâturage sur 1,4 ha en site Natura 2000, débroussaillage et fauche.
 - Chantier nature débroussaillage avec le lycée de Bourbourg.
- **Longueville**
 - Poursuite du pâturage par moutons boulonnais sur délaissé routier de la DIR Nord d'environ 1 ha.
 - Les suivis ont permis de confirmer la présence d'orchidées patrimoniales.
- **Lumbres**
 - Travaux de débroussaillage sur 3500m² d'un coteau privé. Un morceau de clôture a été ajouté pour séparer cette pente de prairies moins abruptes et plus grasses afin d'assurer un contrôle des charges de pâturage en vue d'y assurer un pâturage extensif.
- **Nabringhen** – site Natura 2000
 - Poursuite du pâturage sur 5,1 ha en site Natura 2000, fauche et débroussaillage.
- **Nesles**
 - Pâturage sur la motte castrale, 1,1 ha de pelouses calcicoles. Contrat N2000 avec un propriétaire privé.
 - Remplacement de la barrière boulonnaise.
- **Quelmes**
 - Pâturage extensif par des moutons boulonnais sur 3ha, par des bovins sur 7,5ha, par un éleveur bénéficiant de MAE.
 - Afin de mieux gérer le pâturage, la partie bovine a été séparé en deux enclos : cela permet de proposer des rotations et d'assurer ainsi une zone de repos pendant des périodes sensibles de reproduction (par exemple du gibier de chasse) et de floraison.
- **Rinxent** :
 - Installation de panneaux pédagogiques.
 - 15 espèces faunistiques ont pu être observées dont 9 libellules, 2 amphibiens et 4 rhopalocères parmi lesquelles on peut retrouver 3 espèces patrimoniales comme le Leste fiancé (*Lestes sponca*), le Calopteryx vierge (*Calopteryx virgo*) ou encore l'Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*).
 - 4 espèces floristiques typiques du milieu humide (source : Conservatoire Botanique de Bailleul) ont été observées..
- **Rumingham**
 - Réalisation de deux dépressions, création de noues, plantations de haies, bosquets, arbres isolés, réalisation de ponton en bois.
 - Installation de panneaux pédagogiques.
 - Une seule espèce de libellule a été trouvée sur le site. Les travaux étant relativement récents, des inventaires plus poussés auront lieu durant l'année 2016.
- **Saint-Étienne-au-Mont** (6,5 ha – dune arrière littoral)

- Diagnostic patrimonial et élaboration du plan de gestion du site communal d'Écault
 - 212 espèces floristiques recensées, dont 28 patrimoniales
 - 4 espèces d'odonates et 6 espèces d'amphibiens (ils avaient disparu du site en 2010)
 - 126 espèces d'hétérocères dont 4 très rares dans la région, et 13 espèces d'orthoptères
- Accueil du public, second enjeu identifié dans le plan de gestion
- Projet de Réserve naturelle régionale : avis favorable du CSRPN en août 2015
- Lancement d'un plan de gestion différenciée des espaces publics
- Travaux de fauche (4 230m²) et de débroussaillage (11 400m²) visant à restaurer des dunes arrière littorales d'intérêt européen, à contrôler la dynamique colonisatrice de l'ajonc d'Europe.
- pose de clôtures pour conforter le pâturage extensif.

• Seninghem

- Premiers travaux de réouverture sur le coteau en partenariat avec la commune par le débroussaillage de 1000 m² d'aubépines. Les produits de coupe ont été broyés et récupérés par l'agriculteur usager, rare conservateur de prairies dans ce secteur, en vue d'être valorisés en compost.

• Wimereux

- Création de 2 mares d'abreuvement et utiles à la biodiversité. Pâturage de moutons boulonnais d'avril à octobre 2015.
- Contacts avec l'exploitant des parcelles qui abritent l'Agrion de Mercure en vue d'une gestion conservatoire.

1-1-2 Interventions en faveur de la biodiversité des sites carriers

- Aménagement d'un gîte d'hiver en faveur du Grand rhinolophe notamment, carrière Magnésies et Dolomies de France.
- 26 juin 2015 : organisation du premier suivi collectif du hibou Grand-Duc à l'échelle du bassin carrier de Marquise.

1-1-3 Interventions en cœur de biodiversité zones humides et complexes de zones humides

• Carly – Site communal

- Les travaux de terrassements ont été effectués cette année suite à des problématiques réglementaires en 2014.
- 14 espèces faunistiques ont pu être observées dont 3 libellules et 11 Rhopalocères. Parmi elles, on peut retrouver 1 espèce patrimoniale comme le Calopteryx vierge (*Calopteryx virgo*).
- 10 espèces floristiques typiques du milieu humide (source : Conservatoire Botanique de Bailleul) ont été observées.

• Clerques

- Animation sur le site communal avec les habitants et l'animatrice du Symvahem.
- 21 espèces faunistiques ont pu être observées dont 1 oiseau, 7 libellules, 4 Amphibiens et 9 Rhopalocères, parmi lesquelles on peut retrouver 1 espèce patrimoniale comme l'Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*).
- 21 espèces floristiques typiques du milieu humide (source : Conservatoire Botanique de Bailleul) ont été observées dont 1 classée Assez Rare en région : le Potamot crépu (*Potamogeton crispus*).
- Contrat N2000 forestier avec un propriétaire privé.
- MAE extensification de pâturage et débroussaillage de parcelles faiblement embroussaillées sur le coteau communal en Natura 2000.

• Nielles-les-Bléquin

- 18 espèces faunistiques ont pu être observées dont 2 oiseaux, 2 libellules, 4 amphibiens et 10 rhopalocères parmi lesquelles on peut retrouver 1 espèce patrimoniale comme l'Agrion nain (*Ischnura pumilio*).
- 21 espèces floristiques typiques du milieu humide ont été observées dont la Dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*), peu commune en Région Nord-Pas-de-Calais. .

• Wimille

- Travaux de restauration de zones humides sur la plaine d'Houlouve : 4 zones ont fait l'objet d'interventions, comprenant 3 mares et 1 zone de roselière. A l'échelle des mares, des travaux d'étrépage et de décaissement ont été réalisés sur les parties les plus envasées et envahies par les roseaux. Les interventions ont permis la réalisation de zone en pente douce, ce qui permettra le développement d'une végétation typique et l'implantation probable d'amphibiens et de libellules. Une zone de roselière embroussaillée a fait l'objet d'un étrépage afin de permettre une diversification de la végétation voire de restaurer une banque naturelle de graines anciennes. L'ensemble de ces travaux ont été réalisés courant septembre 2015. La surface d'intervention sur la totalité du site est de 1540 m².
- Des espèces comme l'Argus bleue (*Polyommatus icarus*) ou le Leste vert (*Lestes viridis*) ont été observées sur le site.

- **Wissant terrain communal**

- Installation de panneaux pédagogiques.
- Travaux de plantation en janvier.
- 19 espèces faunistiques ont pu être observées dont 5 libellules, 1 Amphibiens et 13 Rhopalocères parmi lesquelles on peut retrouver 2 espèces patrimoniales comme l'Agrion nain (*Ischnura pumilio*) ou le Sympetrum à nervures rouges (*Sympetrum fonscolombii*).
- 17 espèces floristiques typiques du milieu humide (source : Conservatoire Botanique de Bailleul) ont été observées.

- Trois sites restaurés en 2014 ont fait l'objet de travaux complémentaires : Carly, Ruminghen, Wissant.
- Un nouveau site a été aménagé : la plaine d'Houlouve à Wimille.
- Pour chaque site, des suivis faune-flore ont été réalisés (sauf pour ceux qui ont fait l'objet de travaux en fin d'année).
- Des inventaires nocturnes ont été réalisés sur des sites gérés par le Parc ou ayant fait l'objet d'aménagements comme Wissant, Tardinghen, Ferques ou Wimereux. La présence d'espèces remarquables a été confirmée comme la Rainette arboricole, l'Alyte accoucheur, le Pélodyte ponctué.
- L'étude écologique des sources, végétations aquatiques, prairies humides patrimoniales du Parc a mis en évidence de nombreuses stations de flore et de végétations patrimoniales. 1 104,57 ha de zones humides ont été présélectionnés et classés selon leurs niveaux d'enjeux (faunistique, floristique), puis 222 ha ont été caractérisés et inventoriés puis classés selon des niveaux de priorité de restauration. 5 sites pilotes, ayant fait l'objet d'études complémentaires, ont été sélectionnés pour la mise en place de plans de restauration représentant une surface de 55ha.

1-1-4 Interventions en cœur de biodiversité vallée de la Slack

- Actions menées dans chacun des 4 axes structurant le programme d'action Slack :
 - Foncier : sensibilisation des acteurs et des élus, mise en place d'un comité technique pour 2016 -2018
 - Agricole : mise en œuvre des MAE (2 dossiers), suivi technico-économique de 4 exploitations. Formation sur les valeurs agro-écologiques des prairies (7 éleveurs ont participé)
 - Hydraulique : accompagnement pour la mise en œuvre du plan de gestion, participation à l'étude hydraulique portée par le Symsageb
 - Patrimoine naturel mise en œuvre du suivi flore. Pose de 4 nichoirs à chouette effraie.
- Patrimoine culturel : réalisation d'une étude sociologique et historique. Valorisation de ce patrimoine prévue à partir de 2016 avec les habitants.
- Animation du concours national Prairies Fleuries, 5 exploitants ont concouru. Le lauréat pour le concours national est un exploitant de Marquise.

1-2 Animation des sites Natura 2000

1-2-1 Animation des contrats Natura 2000

- 5 contrats Natura 2000 en cours de mise en œuvre en 2015 :
 - Wissant(privé).
 - Nesles (privé).
 - Nabringhen (privé).
 - Licques (privé).
 - Alquines (communal)

- Les travaux mis en place sur les sites cités ci-dessus sont principalement du débroussaillage de fourrés d'Aubépines et de la fauche exportatrice. Pour la plupart des sites, une convention avec un éleveur local est signée pour mettre en place un pâturage extensif via des moutons boulonnais. La préservation des milieux naturels participe aussi au maintien d'une race locale.
- 4 contrats font l'objet d'une demande de renouvellement car les intérêts des sites sont majeurs (Pré communal d'Ambleteuse, Audresselles, Mont de Couple, communal de Vieil-Moutier) en termes d'habitats, de faune et de flore.
- 5 nouveaux contrats ont été établis, dont 2 relatifs à la conservation de l'habitat du Damier de la succise et à la restauration des pelouses calcicoles et 3 relatifs à la restauration et conservation de zones humides dans le marais audomarois.
- 3 contrats sont en cours d'étude sur les communes de Colembert, « le Communal », « les côtes de Breuil » à Samer (privé) et les « dunes d'Hardelot » (privé).
- La surface gérée, sous convention avec les communes et les propriétaires, par le syndicat mixte du Parc est de 145 ha.

1-2-2 Animation des contrats MAE Natura 2000

- 7 exploitants ont contractualisé en MAEC coteaux en 2015. Les exploitants ayant contractualisé des MAEC impliquant le débroussaillage de leur parcelle agricole ont bénéficié d'un accompagnement de la part des animateurs

1-2-3 Animation de la charte Natura 2000

- Un travail d'élaboration des chartes des sites NPC 11 et 15 a été mené. Leur validation se fera courant 2016 lors de la réunion de chacun des COPIL.

1-2-4 Les évaluations d'incidences

- Accompagnement de 27 études d'incidences dans le cadre des manifestations sportives ou de projets pouvant avoir un impact direct ou indirect sur les sites Natura 2000.
- Conception d'une exposition sur bâches d'extérieur afin de sensibiliser les pratiquants de sports de nature

1-2-5 Comités de suivi et de gestion

- Comité de suivi des sites Natura 2000 4, 5 et 6 réalisé pour la révision des Docobs. Recrutement d'une assistante d'étude pour la révision de ces Docobs.

1-2-6 Les suivis/études sur les sites Natura 2000

- Rendu du rapport sur le suivi du Damier de la Succise (Rhopalocère de la Directive Habitat) en collaboration avec le CEN. Article publié dans le Cahier Scientifique et Naturaliste du Parc naturel régional.
- La méthode de suivi du pâturage a été poursuivie sur plusieurs sites (Colembert, Alquines, Nabringhen, Audembert...) et une évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles en fonction de la gestion a été réalisée.
- Des inventaires Hétérocères ont été effectués sur les sites du Mont St-Frieux, de Lumbres, d'Acquin et du marais audomarois.
- Inventaire de la fonge sur les différents coteaux communaux.
- Suivi des chiroptères sur certains sites Natura 2000.
- État des lieux des données naturalistes des sites Natura 2000 depuis la validation du premier Docob en 2005. .

1-2-7 Communication, publications, sensibilisation

- Réalisation de 5 bâches d'informations Natura 2000 à destination des participants à des manifestations sportives.
- Rédaction d'un guide des champignons des coteaux, dunes et forêts des sites Natura 2000.
- Rédaction d'une lettre d'information sur les 10 ans de Natura 2000.
- De nombreuses sorties et chantiers nature ont été réalisés dans un but de sensibilisation du public.
- Organisation d'un séminaire à l'occasion des 10 ans des contrats Natura 2000 en Caps et Marais d'Opale : interventions de représentants de la Commission européenne et de la DREAL, bilan des actions Natura 2000 sur le territoire du Parc, présentation du projet de la Communauté d'agglomération du Boulonnais et de l'expérience « 3-water » (B), lauréat du grand prix Natura 2000 en 2014. Table ronde avec ds élus et acteurs locaux. Visites de terrain. Édition des actes de la journée.

1-3 Installation de comités de massifs en forêts domaniales

- Une rencontre avec le CNPF a permis d'identifier les possibilités d'intervention sur les massifs privés considérés comme les plus remarquables.
- Plusieurs réunions de travail avec l'ONF ont été menées sur la base de l'étude et de l'état de la collaboration (Natura 2000) – projet de convention en cours.
- Une rencontre de terrain ONF / Conseil Scientifique de l'Environnement Nord-Pas de Calais en forêt domaniale de Rihoult-Clairmarais a été réalisée en juin 2015.

1-4 Mon cœur de biodiversité vers les habitants

- De nombreuses thématiques ont été proposées tout au long de l'année 2015 avec un vrai volet axé sur la participation, tant dans les perspectives de connaissance (avec le réseau des observateurs du Parc) que de chantiers nature.

DATE	THEMATIQUE	LIEU	PARTICIPANTS
21-22 février	Chantier Nature Franco-Hollandais	Colembert	30
20 mars	Inventaire communal des chouettes	Bouquehault	5
18-19 avril	Chantier nature	Alquines	25
25 avril	Formation coccinelles	Saint-Martin-au-Laërt	8
27 mai	Conférence Fourmis	Saint-Martin-au-Laërt	12
30 mai	Découverte du coteau de Quelmes	Quelmes	20
3 -mai	Découverte du coteau d'Affringues dans le cadre des "Zam'balade"	Affringues	20
6 juin	Découverte du coteau d'Audrehem	Audrehem	3
19 juin	Sur le sentier du Mont Dauphin	Colembert	20
6 sept	Visite du communal d'Écault dans le cadre de la fête du Parc	Saint-Étienne-au-Mont	25
16 sept	Formation criquet - sauterelle en partenariat avec le CPIE Flandre Maritime	Le Wast - Colembert	20
17 oct	Opération escargots	Le Wast - Colembert	10
7 nov	Les champignons du coteau de Quelmes	Quelmes	22
21-22 novembre	Chantier nature avec les habitants de Colembert	Colembert	20
12 déc	Les "grosses tête" découverte et sensibilisation sur les enjeux des arbres têtards	Courset	3
18 déc	Soirée observateurs	Le Wast	15



Actions sur les principaux secteurs de fragmentation de la Trame Verte et Bleue

2-1 Renforcement des corridors biologiques

2-1-1 Programme mares

- En 2015, 14 mares ont été créées ou restaurées sur le secteur littoral et arrière littoral, dans 8 communes différentes :
 - 3 mares prairiales
 - 2 mares à vocation de lutte contre l'incendie
 - 8 mares à vocation d'abreuvement de la faune sauvage/ amélioration de la biodiversité
 - 1 mares à vocation de rétention d'eaux pluviales
- Les sites choisis sont en lien avec les enjeux locaux de corridors écologiques en faveur des populations de Triton crêté.
- L'ensemble de ces mares a bénéficié de fonds FEDER. Du matériel de clôture et abreuvement du bétail (pompe à museau) a été fourni aux propriétaires afin de mettre leur mare en défend et éviter un envasement précoce.

2-1-2 Renforcement de corridors biologiques

- 5 projets ont été mis en œuvre pour un total de 8 000 arbres soit environ 4 km de haies, avec 15 essences différentes.
- 2 grands secteurs ont été investis :
 - Le littoral en liaison avec les fonds bocagers de l'arrière-pays
 - Le secteur bocager, avec les liaisons entre les forêts de Desvres, Boulogne-sur-mer et Guînes

2-1-3 Suivi de la barrière à amphibiens de Condette

- Édition d'un livret d'aide à la détermination des espèces d'amphibiens présentes sur le territoire du Parc.
- Depuis plusieurs années, au début du printemps, une installation d'un style particulier est mise en place le long de la D 113 E à Condette. Il s'agit d'un dispositif de protection pour les grenouilles, les crapauds et les tritons qui effectuent une véritable migration nocturne au printemps. Sur Condette, la D 113 E coupe le site d'hivernage (forêt) et le site de reproduction (étangs) des amphibiens et provoque une importante mortalité de ces animaux chaque printemps. En 2015, c'est 519 individus qui ont donc été sauvés d'une mort certaine, grâce à ce dispositif.

2-1-4 Comité de coordination Trame verte et bleue

- Le groupe de travail Coteaux calcaires poursuit les actions menées dans le cadre du plan d'actions en faveur des coteaux calcaires, plan d'action multipartenarial créé il y a plusieurs années et étendu aujourd'hui à l'EPF. Il s'est réuni en juin 2015. L'objectif de cet outil est de restaurer la trame calcicole. Des plans de restauration, des suivis, études et des actions de gestion (contrats Natura 2000, MAE, veille foncière) ont été mis en place dans ce sens. Le groupe de travail a été étendu aux landes et prairies marnicoles. Il est à souligner aujourd'hui l'importance d'une vigilance accrue des projets menés sur ces coteaux, de discuter de la réglementation de boisement qui permettrait de protéger ces habitats.
- Le groupe de travail « trame bleue » réuni en avril 2015 a permis de discuter principalement d'une étude réalisée de 2012 à 2014 par Biotopie sur les « sources, végétations aquatiques, prairies humides patrimoniales du PNR ». Les limites de cette étude ont été identifiées avec les partenaires mais certaines informations peuvent être exploitées dans le cadre d'une réflexion commune. Des difficultés d'élaboration des plans de gestion sur les cours d'eau ont été exprimées et un partage entre les SAGE et syndicats de rivière sur le territoire du Parc serait opportun. La possibilité de mettre en commun les connaissances sur la création des zones de mares, sur la restauration des cours d'eau et des zones humides a été mise en avant. Une synthèse cartographique de ces éléments a été réalisée en interne au PNR mais qui reste partielle, faute de temps. L'importance des programmes sur la continuité écologique et les compétences GEMAPI. Une réunion en 2016 va être programmée avec les Syndicats de rivières, les Intercommunalités, afin de poursuivre les réflexions engagées lors de ce groupe de travail.

- Dix gestionnaires se sont réunis pour traiter de la thématique « infrastructures » afin d'évoquer la lutte contre les espèces invasives à partir de méthodes alternatives, le génie écologique (pour la protection des berges) et la plantation de haies. Des propositions comme des échanges de connaissances entre RRF et le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (conventions), ou le lancement d'études de faisabilité pour la création de passages à faune ont été discutées. Un appel à projet voit le jour entre RTE et le Parc pour la mise en place d'un coin Nature à Longuenesse. Une proposition de pâturage extensif à Guînes va également voir le jour sur un site géré par Eden 62 sous une ligne électrique en consultation avec ERDF.
- Les groupes de travail forêts, bocage et littoral ne se sont pas réunis
- La journée technique TVB a été organisée en Avril 2015 (pour rappel, elle avait porté sur la plaine d'Houlouve à Wimille et l'importance d'une gestion appropriée, la présentation des modes de gestion des dunes de la Slack à Wimereux et son positionnement au sein de la TVB, la basse vallée de la Slack à Bazinghen et ses enjeux pour la TVB, la trame calcicole au Mont de Couple à Audembert et les actions de remaillage bocager dans l'arrière-pays littoral et compléments Natura 2000/MAE et sur les actions du CEN sur coteaux calcaire et la signature de la convention PNR / DIR sur l'aire des 2 Caps à Saint Inglevert) et avait été bien évaluée par les 30 participants (cf. questionnaire d'évaluation).

2-1-5 Pose de nichoirs

- L'opération relative aux nichoirs à Chouette effraie menée en partenariat avec la LPO 62 a été poursuivie en 2015. Le syndicat mixte du Parc a prospecté auprès d'agriculteurs volontaires et élus pour la pose de 20 nouveaux nichoirs. Cette opération plutôt bien perçue, s'avère être une réussite en termes de volontaires.
- Un suivi a été réalisé pour les nichoirs posés en 2013-2014 par la LPO 62. Un nichoir sur la commune de Lumbres a été occupé par une Effraie avec un comportement de reproduction suite à la ponte de 4 œufs en 2015. A Bazinghen, 2 jeunes à l'envol ont été observés à partir d'un nichoir posé en 2013. Dans le même secteur, des indices de présences ont été certifiés par la présence de pelotes de réjection sur un nichoir posé sur la commune de Wismes. Des nichoirs installés sur les communes d'Hardinghen, Wimille ont également fait l'objet d'occupation ponctuelle de la Chouette effraie. Le maintien d'un suivi annuel permettra de confirmer la présence de l'espèce sur certains nichoirs.

2-2 Accompagnement pour la Trame verte et bleue dans les Pays

2-2-1 Trame verte et bleue du pays Boulonnais

- Appui technique pour l'intégration de la TVB dans le cadre du PLUI de la CCDS.
- Deux stagiaires ont travaillé sur la prise en compte de la TVB dans le cadre du PLUI. Cela a permis d'affiner certains inventaires (mares, haies...), d'identifier les zones à préserver et à restaurer, notamment pour les sous-trames bocagères et calcicoles, à l'échelle de la communauté de communes.

2-2-2 Trame verte et bleue du pays de Saint-Omer

- Appui technique pour l'intégration de la TVB dans le cadre du PLUI de la CCPL.
- Organisation d'une journée de découverte Trame Verte et bleue pour les élus, partenaires (LPO, ALFA environnement, Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de St Omer et Flandre intérieure) et techniciens, au travers des expériences menées sur le territoire du Parc. 31 participants ont ainsi pu visualiser sur le terrain les actions déjà réalisées par différents acteurs en faveur de la Trame Verte et Bleue et d'échanger sur la façon d'agir localement pour la préservation de la biodiversité.
- Inauguration le 10 septembre 2015 des étangs de Malhôte et Beauséjour suite aux travaux de restaurations et d'entretien écologique à Arques.

2-2-3 Trame verte et bleue du pays du Calaisis

- Organisation d'une journée découverte avec les élus du pays du Calaisis en partenariat avec le SYMPAC le 16 juin 2015. Les élus ont ainsi pu visualiser les objectifs de la plateforme « ARBRE » (Assistance Régionale au Boisement et à la Reforestation). Puis un parcours organisé sur le Calaisis a permis aux participants de s'imprégner des actions menées dans le cadre de la TVB.

2-2-4 Trame verte et bleue et urbanisme

- Appui technique pour l'intégration de la TVB dans le cadre du PLUI de la CCDS.
- Appui technique pour l'intégration de la TVB dans le cadre du PLUI de la CCPL.

- Accompagnement du Parc auprès des communes de Quesques (cours d'eau et zone humide), Bonningues-les-Ardres (coteau calcaire), Hallines (cours d'eau et zone humide), de la CAB (coteau calcaire), pour une intervention de l'EPF (convention opérationnelle au titre de son programme en faveur de la TVTB).

2-3 Biodiversité en espaces agricoles

- Flore messicole : en convention avec deux agriculteurs, des semis de Bleuet des champs (*Centaurea cyanus*) ont été poursuivis sur une parcelle de 300 m² et la seconde de 400 m² le long d'un chemin rural sur la commune de Wissant. Les agriculteurs se sont engagés à limiter la densité de semis de la culture et limiter la fertilisation. Aucun désherbage chimique des dicotylédones n'a été réalisé sur les parcelles d'expérimentation.
- Les résultats sur les 2 parcelles sont contrastés. Sur une parcelle, le Bleuet s'est très bien développé pour atteindre l'objectif de densité avec 270 pieds. Par ailleurs sur cette parcelle, 44 pieds de Grémil des champs (*Lithospermum arvense*) ainsi qu'environ 200 pieds de Peigne de Vénus (*Scandix pecten veneris*) ont également été observés. Sur l'autre parcelle, le Bleuet s'est beaucoup moins développé, avec seulement 45 pieds, dû à une concurrence avec des graminées. Par contre, sur cette parcelle, 79 pieds de Petite spéculaire (*Legousia hybrida*) ainsi que 31 pieds de Grémil des champs (*Lithospermum arvense*) ont été observés. Le maintien, voire le développement pour la Petite spéculaire (*Legousia Hybrida*) qui présentait moins de 10 pieds en 2013, des espèces messicoles patrimoniales témoignent de la qualité des protocoles mis en place et permet très localement de préserver une banque de graines pour ces espèces.
- Les problématiques soulevées par le projet de recherche Agrotrame sont :
 - À l'échelle parcellaire comment se développe la biodiversité ? Quels sont les rôles des aménagements dans le développement des espèces ? Comment la biodiversité interagit avec la production agricole, notamment sur le plan de la régulation des ravageurs de cultures ;
 - À l'échelle territoriale, comment les aménagements participent à la fonctionnalité du corridor écologique ?
- Plusieurs groupes d'espèces sont suivis. Le syndicat mixte du Parc suit spécifiquement :
 - Les populations de micromammifères, à travers leur régulation par les oiseaux prédateurs. Les prospections consistent à analyser des pelotes de réjection récupérées sur les sites étudiées ainsi qu'à l'estimation des populations d'oiseaux prédateurs par la réalisation d'inventaire IPA (Indice Ponctuel d'Abondance). Les populations d'hérissons sont étudiées par la mise en œuvre d'un protocole de Capture-Marquage-Recapture.
 - Les populations de chauve-souris et de hérissons tant pour leurs rôles d'indicateurs biologiques que pour leurs impacts soupçonnés sur certaines espèces ravageuses de cultures. Les populations de chauve-souris sont étudiées par la mise en œuvre d'un protocole d'enregistrement nocturne.
- Les prospections de chiroptères ont permis: d'identifier la présence de 12 espèces pour cette année 2015. Pour rappel, 15 espèces ont été identifiées sur ce secteur depuis 2011 ; de quantifier les activités de chasse des chauves-souris sur les parcelles agricoles ; de mettre en évidence l'attrait encore continu de ces espèce pour des aménagements bien développés (haies) par opposition à l'agroforesterie où les arbres commencent leur développement ; d'identifier certaines exigeantes en termes de circulation, comme le Grand Rhinolophe, renforçant une fois de plus l'intérêt écologique comme corridor écologique et confortant les informations sur le maintien de ces espèces sur le territoire.
- Au total, 31 hérissons ont été capturés. La mise en œuvre complète des protocoles (13 nuits de prospection, avec 4 observateurs au minimum) permet d'obtenir des estimations de populations validées statistiquement. La densité d'hérisson varie entre 33 individus/km² pour le site atelier et 26/km² individus pour le site témoin. Les premières observations ont permis également de mieux cerner sur le territoire les secteurs préférentiels pour cette espèce (zone refuge) ainsi que leur capacité de circulation.
- Pour les micromammifères, de nombreuses pelotes de réjection ont été collectées et sont en cours d'analyse. Plusieurs rapaces ont été confirmés comme nicheuses certaines : la Chouette effraie, le Hibou Moyen Duc, le Faucon crécerelle. Au total, 62 espèces d'oiseaux ont été contactées, avec des données cette année 2015 pour le Bruant proyer.
- Le projet de recherche Agrotrame va se poursuivre jusque 2018. La collecte de nouvelles données permettra la réalisation d'analyses statistiques sur les rôles écologiques des différents aménagements en fonction des espèces.

2-4 Fragmentations liées aux infrastructures

- Lancement en janvier 2015 d'une étude de faisabilité visant à proposer des mesures pour atténuer la fragmentation des continuités écologiques occasionnées par l'autoroute A16 entre Wimille et Saint-Inglevert.
- L'objectif de l'étude est d'aboutir à la définition des actions permettant notamment :
 - d'assurer le passage de la faune de part et d'autre de l'infrastructure routière ;
 - de conforter, voir créer, le rôle écologique de l'infrastructure dans le maillage écologique du territoire.
 - Réunion du comité de pilotage de cette étude le 13 avril 2015. rendu final prévu pour juin 2016.
- Signature en avril 2015 d'une convention de partenariat avec la DIR Nord, associée à un plan d'actions.
- Le Parc a été retenu dans le cadre d'un appel à projet lancé par RTE France et la fédération des Parcs pour la création d'un coin nature à Longuenesse sur les terrains attenants à un poste électrique propriété de RTE.
- Organisation du 1er comité technique infrastructures et TVTB le 21 mai 2015 : MDADs, VNF, SANEF, RFF, Département, DIR Nord, ERDF, RTE...

2-5 Gestion différenciée des espaces publics et privés

- Accompagnement du Parc auprès des communes d'Éperlecques, Wimille, Wimereux, Saint-Étienne-au-mont pour l'élaboration d'un plan de gestion différenciée et de Nielles-les-Bléquin pour l'acquisition de matériel alternatif à l'utilisation de produits phytosanitaires.
- Organisation par le Parc de deux journées d'information sur la gestion différenciée (pour les élus et techniciens des communes et EPCI) les 24 et 26 juin 2015.
- Inauguration des aménagements écologiques réalisées sur les étangs de Arques le 10 sept 2015.
- Finalisation du coin nature à Réty par la pose d'une clôture pour gérer le verger via un pâturage extensif.
- Premier travaux d'aménagements sur le projet de coin nature à Zudausques ;
- Premier travaux d'aménagements sur le projet de coin nature à Courset.
- Édition d'une nouvelle version du guide technique du bocage « Arbres, arbustes et fruitiers : planter à la mode de chez nous ». il apporte un appui technique sur comment gérer cette sous-trame sylvo-bocagère.
- Formation des enseignants pour une utilisation pédagogique du coin nature de Courset.

2-6 Renforcement du réseau des murets

- D'avril à septembre, une stagiaire a été accueillie, afin de :
 - contribuer à l'organisation d'une formation de perfectionnement destinée aux professionnels du bâtiment, salariés d'associations d'insertion et employés de collectivité leur permettant d'identifier les pathologies d'un muret et d'intervenir en réparations. Cette formation, proposée par le PNR a accueilli une quinzaine de participants ;
 - compléter l'inventaire réalisé en 2012 et ainsi couvrir une dizaine de communes du littoral. En complément des journées d'étude avec des naturalistes ont permis d'étoffer la connaissance (mousse et lichen) ;
 - d'assurer la conduite d'une journée grand public à Colembert sur la construction de muret à pierres sèches dans le coin nature. Cette journée a également permis de sensibiliser les enfants des TAP de Colembert à l'intérêt de ces murets pour la faune et la flore locales.
- En parallèle et afin de sensibiliser à la qualité patrimoniale de ces murets, une brochure grand public a été publiée et a connu un certain succès. Elle est le premier numéro d'une nouvelle collection.
- Des travaux de restauration de murets ont été conduits à Audresselles et Wimereux. L'équipe d'insertion intervenante s'est spécialisée dans ce domaine, les résultats sont donc meilleurs.
- 21 688 mètres linéaires de murets ont été inventoriés sur 12 communes, dont environ 16km avec un inventaire non exhaustif de la flore.
- Suivis complétés par un expert entomologiste sur les fourmis, un second sur les lichens et un dernier sur les bryophytes (Ex : *Didymodon rigidulus* ; *Pseudocrossidium revolutum*). Des espèces patrimoniales telles la Pariétaire diffuse (*Parietaria judaica*) ou encore *Caloplaca itiana*, nouvelle pour la science, ont pu être observées. À noter la présence de *Ceterach officinalis* (*Ceterach officinarum*) sur le muret de Bazingham, en haut de la Slack.



Observatoire de la biodiversité et amélioration de la connaissance naturaliste

3-1 État zéro de l'observatoire sur la biodiversité

3-1-1 État zéro

- L'observatoire est fondé sur des indicateurs permettant de suivre différentes échelles de réponse allant de l'espèce au paysage en passant par l'occupation du sol, la connectivité écologique ou encore la mesure des effets du changement climatique. Plusieurs groupes faunistiques sont suivis au travers de protocoles standardisés émanant du niveau national comme le STOC-EPS pour les oiseaux, STERF pour les Rhopalocères et le protocole MNHN pour les Chiroptères. L'utilisation de protocoles standardisés garantit la robustesse et la reproductibilité de l'échantillonnage tout en permettant des comparaisons dans le temps et dans l'espace. En parallèle de ces protocoles standardisés, certaines espèces emblématiques (Butor étoilé, Blongios nain, Chouette chevêche...) ou caractéristiques de certains milieux font l'objet de suivis particuliers. Pour la flore, le syndicat mixte du Parc a développé son propre protocole de suivi à partir d'espèces communes. Comme pour la faune, des suivis d'espèces particulières sont également mis en place (Liparis de Loesel...).
- Un recueil de données sur la période 2000-2015 a été réalisé pour chaque groupe d'espèces identifiées dans l'observatoire du Parc. Des fiches types ont ainsi été rédigées dans le cadre de cet état des lieux 2015 et sont mises en ligne sur le site observatoire du Parc.

3-1-2 Bio-indicateurs forestiers

- 35 boisements ont été étudiés sur le territoire. L'analyse a permis d'identifier 3 niveaux de bioindicateurs :
 - Indicateurs dits « prioritaires » qui regroupent les rhopalocères (ex : Petit sylvain) et les mammifères forestiers (ex : Muscardin). Ces deux groupes sont considérés comme ayant une affinité forestière forte ainsi qu'une présence importante sur le territoire illustrant la fonctionnalité des milieux et la diversité intra-forestière.
 - Indicateurs dits « secondaires » qui regroupent les odonates (ex : Leucorrhine à gros thorax), les amphibiens (ex : Triton crêté) et les reptiles (ex : Couleuvre à collier).
 - Indicateurs dits « tertiaires » où l'on retrouve les coccinelles, les orthoptères, les araignées, les poissons, les coléoptères saproxyliques ainsi que les syrphes. Certains groupes ont un intérêt pour caractériser l'état de conservation des milieux forestiers, mais souffrent d'un manque de connaissances sur le territoire.
- Ce bilan a permis de mettre en évidence les niveaux de connaissance variable des massifs forestiers du territoire et d'identifier l'intérêt des massifs en fonction du nombre d'espèces à forte affinité forestière et indicatrices de la diversité des milieux intra-forestiers. A titre d'exemple, la forêt domaniale de Rihoult – Clairmarais ainsi que le massif du mont Saint-Frieux sont considérés comme les massifs les plus remarquables du territoire.
- Une seconde étude sur l'évolution de l'avifaune et l'identification d'espèces prioritaires a été réalisée sur le territoire du Parc dans le but d'enrichir l'état des lieux des espèces animales à enjeux de l'espace rural de la Trame Verte.
- Une étude a été réalisée sur la forêt de Guînes afin de dresser l'état des connaissances naturalistes sur ce massif pour en étudier le potentiel faunistique d'une part, et d'autre part pour envisager les connexions biologiques potentielles de la forêt de Guînes dans la sous-trame forestière locale. Parmi les principaux groupes contactés, on retrouve : 28 espèces de Rhopalocères, 6 Odonates, 7 espèces d'Orthoptères et autant de Coccinelles. À noter, le recensement de 120 espèces d'oiseaux sur le massif. L'étude a permis de mettre en lumière des groupes insuffisamment connus au sein de la forêt (araignées, reptiles...) mais aussi d'établir une liste d'espèces indicatrices relativement aisées à suivre pour évaluer le fonctionnement des corridors écologiques en lien avec le projet Agrotrame situé entre le massif forestier de Guînes et le marais.

3-1-3 Groupes peu connus

- Étude des hyménoptères sur la Réserve Naturelle du Pré communal d'Ambleteuse en partenariat avec la Société entomologique du Nord de la France.
- Les fourmis : les inventaires réalisés montrent que 3 espèces ont été quasi systématiquement rencontrées : ainsi sur 19 communes inventoriées depuis 2014, on retrouve *Lasius flavus* à 14 reprises, *Lasius niger* 13 fois et *Formica cunicularia* citée 11 fois. 5 espèces de fourmis n'ont été trouvées qu'une seule fois lors des inventaires : *Ponera coarctata*, *Myrmica rugulosa*, *Lasius mixtus*, *Lasius brunneus*, *Lasius platythorax*. Au total 15 espèces sur les 21 inventoriées utilisent les coteaux calcaires ce qui met assez bien en évidence l'intérêt de ces milieux pour les fourmis.
- Les hétérocères ou papillons de nuit. En 2015, quatre sites ont fait l'objet d'inventaires :
 - Le Mont Saint-Frieux (103 espèces comptabilisés) en partenariat avec EDEN 62
 - La forêt de Tournehem (97 espèces) en partenariat avec l'ONF
 - Le coteau de Wavrans (121 espèces) en partenariat avec le CEN
 - La forêt de Clairmarais (74 espèces) en partenariat avec l'ONF

Cela représente un total de 208 espèces différentes parmi lesquelles 50 possèdent un niveau de rareté. Le Mont Saint Frieux rassemble à lui seul les 4 espèces très rares trouvées sur l'ensemble de la session à savoir : la Noctuelle hépatique, l'Eupithécie des friches, la Noctuelle hérissée, la Noctuelle à macule blanche.

- Les araignées : En partenariat avec le GON, un inventaire des araignées a été programmé sur les deux Réserves naturelles régionales gérées par le syndicat mixte du Parc en vue d'améliorer la connaissance exhaustive de ces sites. Un bilan provisoire fait état de 36 espèces pour la RNR d'Ambleteuse et de 13 espèces pour la réserve du Mont de Couple. Un bilan plus complet permettra de mieux dresser l'état et la patrimonialité de l'arachnofaune. Pour l'heure, aucune espèce remarquable n'a été capturée sur les deux sites.
- Les coccinelles : Les inventaires dédiés aux coccinelles ont été globalement peu fructueux eu égard à de mauvaises conditions climatiques très fraîches en mai, et cela même si 15 espèces ont été cependant trouvées sur 9 communes. Ces résultats sont à mettre en relation avec les habitats prospectés. En effet, les coteaux calcaires n'offrent curieusement que peu de résultats sur ce groupe faunistique ; cela s'est notamment vérifié sur les pelouses de Colembert.

3-1-4 Étude des populations de chiroptères

- Stage sur l'amélioration des connaissances sur les populations de Grand Rhinolophe : découverte d'une colonie d'une soixantaine d'individus à Andres (2de colonie du N-PdC). découverte à proximité d'une colonie de Murins à oreilles échanquées (135 adultes 40 jeunes).
- Diagnostic de 23 églises aménagées pour l'accueil des chauves-souris. 11 colonies répertoriées. Propositions d'améliorations possibles.
- Aménagement d'un site à chiroptères dans une galerie propriété de la société Magnésies et Dolomies de France par la CMNF
- On dénombre donc actuellement 18 espèces de chiroptères sur le territoire du Parc répartis sur 47 gîtes été et hiver.

3-1-5 Les espèces avifaunistiques à enjeux du territoire

- La synthèse ornithologique produite par le GON en lien avec des partenaires a été finalisée cette année. Elle avait pour objectif d'étudier l'évolution de l'avifaune sur le territoire du PNR des Caps et Marais d'Opale d'une part, et d'autre part, d'identifier les espèces prioritaires. 55 000 données avifaunistiques ont été recensées sur la période 2000 à 2013. Le bilan a permis de mettre en évidence une répartition inégale des connaissances aviennes sur le territoire.
- Le territoire du PNR des Caps et Marais d'Opale abrite 149 espèces nicheuses dont des espèces menacées à l'échelle nationale comme la Marouette ponctuée. L'analyse de leur vulnérabilité ainsi que l'importance de leurs répartitions sur le territoire et la région a permis d'identifier 40 espèces classées selon 3 niveaux d'enjeux de conservation.
 - des espèces en priorité de conservation « majeure » regroupant 4 espèces comme le Butor étoilé
 - 9 espèces en priorité de conservation « très élevée » comme le Blongios nain ou le Râle des genêts
 - les espèces en priorité de conservation « élevée » comme le Bruant proyer et le Busard cendré.
- Ce nombre important d'espèces identifiées révèle la responsabilité des acteurs du Parc vis-à-vis de cette richesse et de la conservation des espèces avifaunistique régionale voire nationale. La description des habitats a permis de mettre en avant leur importance pour la nidification des oiseaux et pour leur migration tout en permettant de caractériser les menaces qui pèsent sur ceux-ci.

- 21 observations de Busard Saint-Martin, 16 de Busard des roseaux et 1 observation de Busard cendré ont été faites sur le territoire du Parc par les techniciens. En 2015, 113 observations de Busard des roseaux, 74 observations de Busard Saint Martin et 2 observations de Busard cendré ont été renseignées sur le système d'information régional sur la faune (SIRF) par différents observateurs sur le territoire du Parc. On déplore cependant cette année l'absence de données de nidification pour le busard cendré, principal enjeu parmi nos trois espèces.
- Organisation de la nuit de la chouette à Ferques le 11 avril 2015.

3-1-6 Étude génétique des amphibiens

- Étude menée par l'Université de Toulouse sur le Crapaud commun (*Bufo bufo*) et le Triton palmé (*Lissotriton helveticus*) sur la commune de Leubringen, avec pour objectif de déterminer l'influence de la dispersion des espèces sur l'arrangement spatial de la diversité génétique. Pour cela, 7 mares ont été inventoriées et 46 individus ont été capturés. Les résultats ont montré un taux de consanguinité faible chez le Crapaud commun, avec des échanges d'individus entre les mares confirmés. Plusieurs mares jouent leur rôle de mare « source » d'une année sur l'autre, d'où la nécessité de conserver et restaurer le réseau de mares. La capacité de dispersion plus faible chez le Triton palmé se retrouve génétiquement avec une faible différenciation génétique entre les individus capturés caractérisés par un excès d'homozygotes.
- Étude conduite par le CEN Nord Pas de Calais sur le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) et le Crapaud calamite (*Bufo calamita*) sur la mise en évidence des flux de gènes entre les populations. La restitution aura lieu en 2016.

3-1-7 La faune

- L'*Orthetrum brun* (*Orthetrum brunneum*) a offert des indices intéressants de reproduction. Pour la deuxième année, des comportements de ponte ont été notés sur une mare creusée sur une parcelle privée. Cette mare, peu profonde, présente un caractère pionnier recherché par l'*orthetrum brun*. La recherche d'exuvies est restée toutefois infructueuse. D'après le Système d'Information Régional sur la Faune (SIRF), les observations réalisées en 2014 et 2015 représentent les 5 et 6èmes mentions pour cette espèce sur territoire du Parc. La proximité des observations avec le bassin carrier de Marquise n'est peut-être pas le fruit du hasard, l'espèce ayant fourni des preuves d'autochtonie dans les carrières de l'Avesnois.
- La recherche du Lestes des bois (*Lestes dryas*), exceptionnelle en région est restée infructueuse en 2015. En 2014 un seul individu avait été contacté contre 8 en 2013. L'espèce semble avoir déserté la mare où elle avait élu domicile. (À noter qu'aucune femelle n'a jamais été contactée).
- Suite à l'afflux de Leucorrhines (principalement *pectoralis*) en 2012, les mares ayant révélé l'espèce font l'objet d'une veille régulière. Aucune preuve de reproduction n'a pu être pour l'heure apportée.
- Concernant la rhopalofaune, l'année 2015 aura révélé les plus importants comptages connus sur la dernière population de Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) avec 216 imagos comptés le 3 juin dans le cadre du suivi standardisé mis en place par le syndicat mixte du Parc.
- En 2015, Les conditions ont été globalement peu propices à la recherche des papillons monovoltins.
- Les recherches de l'actéon (*Thymelicus acteon*) ou de l'azuré bleu céleste (*Lysandra bellargus*) sur la RNR du Mont de Couple n'ont donné aucun résultat.
- Le criquet verdelet (*Omocestus viridulus*) a été confirmé sur le coteau privé de Journy. Il s'agit seulement de la 3e station du territoire du Parc qui abrite aussi l'intégralité des populations régionales réparties sur 3 sites. Les opérations menées sur cet espace visent en particulier à reconnecter les populations d'Audrethem à celles de Journy.
- Pour terminer, on peut noter l'observation du Sphinx de l'Épilobe (*Proserpinus proserpina*), espèce rare en Région Nord-Pas-de-Calais, protégée au niveau national, dans une propriété privée située à Saint Omer.

3-1-8 La flore

- L'année 2015 est une première étape dans la formalisation de l'observatoire de la biodiversité du Parc. Ce dernier a intégré différents dispositifs portés en région pour les décliner localement. Repris dans l'observatoire, l'outil « BSF » (Banque Stationnelle de la Flore) a permis d'identifier des stations floristiques à enjeu. Plusieurs d'entre elles ont fait l'objet de recherches en 2015.
- Millepertuis androsème (*Hypericum androseamum*) : à l'occasion des journées de formation des collaborateurs à l'atlas de la flore du Nord-Pas-de-Calais, de nouvelles stations d'*Hypericum androseamum* ont été localisées en forêt de Desvres. La répartition de l'espèce s'en trouve un peu plus affinée.
- Millepertuis des montagnes : (*Hypericum montanum*) : La dernière station connue de ce millepertuis (non vérifiée depuis 1995) a fait l'objet de recherche en 2015. L'espèce a bien été retrouvée mais un seul pied a été

compté, ce qui place ce taxon en situation très critique. On notera une observation mentionnée dans une base de données numérique à confirmer en forêt de Guines.

- Orchis à odeur de musc (*Herminium monorchis*): Plusieurs stations historiques ont été vérifiées avec succès cette année notamment dans le secteur d'Audrehem ou de Verlincthun. La bonne nouvelle de l'année vient de la découverte d'une nouvelle station à Colembert.
- Crassule mousse (*Crassula tillaea*): Dans le cadre de l'actualisation du plan de gestion du terrain communal d'Ecault, la crassule mousse qui était jusque-là présente sur un site potentiellement soumis à un projet urbanistique figure désormais sur un site géré, où une procédure de classement est en cours.
- La station de Laîche divisée (*Carex divisa*) de l'estuaire de la Slack a été vérifiée en 2015, tout comme le Spiranthe d'Automne (*Spiranthes spiralis*) (27 pieds comptés en 2015 contre 24 en 2014).
- De remarquables stations de Radiole faux-lin (*Radiola linoides*) ont été découvertes dans le futur périmètre d'extension de la RNR du pré communal d'Ambleteuse.

3-2 Plan d'actions espèces et milieux

- Les 6 et 7 mai 2015, le Parc a invité un expert anglais en ethnobotanique, Miles Irving, originaire du Kent, qui est un des « forager » spécialisés et qui a réalisé une « exploration » autour du thème pour déterminer un éventuel intérêt d'espèces présentes sur les milieux côtiers, calcaires et bocagers du Parc et leurs similitudes sur les milieux anglais. 10 personnes ont participé à des présentations et visites de terrain (communal de Vieil-Moutier, bocage à Menneville, atelier « cueillette nomade » à Brunembert, plaine d'Houlouve à Wimille, Maison de la Nature à Ardres, Eco-golf de Wimereux).

3-3 Réseau des observateurs nature

- Plus de 100 participants en 2015 aux différentes sorties organisées : journées Zones humides, visites de sites gérés, formation à la botanique et à l'ornithologie...
- Édition d'un dépliant de présentation des « observateurs du Parc ».

3-4 Cahier scientifique et naturaliste

- Édité à 1000 exemplaires, ce cahier présente sur 84 pages abondamment illustrées les résultats d'un échantillon d'études et de travaux menés sur certaines espèces, emblématiques ou peu connues, certains habitats caractéristiques du territoire comme les coteaux calcaires et les marais et deux exemples de suivis de corridors écologiques appliqués à des échelles distinctes..



Caps et Marais d'Opale, carrefour remarquable pour l'avifaune migratrice

4-1 Étude pluriannuelle sur les couloirs de migration

- Édition de la version anglaise de l'ouvrage « La migration des oiseaux sur le littoral du Pas-de-Calais » mise en ligne sur le site du Parc.
- Circulation de l'exposition « Qu'est-ce que la migration » avec 10 panneaux roll-up mis à disposition des différents partenaires du Parc.
- Réunions du groupe de travail « Migration des oiseaux » à Le Wast les 23/04 et 24/06 avec les associations, gestionnaires et bénévoles (seawatchers et bagueurs).

- Rencontre franco-anglaise sur le site de Dungeness Bird Observatory en juillet 2015 avec la participation d'EDEN62, COB, GON, observateurs et Sandwich Bay Observatory donnant lieu à un suivi mis en commun sur 10 espèces cibles en seawatch et 10 espèces cibles en baguage.

Projet 5-Préservation et valorisation des sites géologiques remarquables : vers un label Géopark

- Pas d'action sur ce projet en 2015



Expérimenter et accompagner pour la transition énergétique

6-1 Accompagnement sur la transition énergétique

6-1-1 Animer l'espace Info->énergie

- Environ 350 particuliers, professionnels et collectivités ont fait appel à l'Espace Info-Énergie : 27 visites sans RDV, 38 visites avec RDV, 176 appels téléphoniques, 14 par mail, 44 lors d'événementiels. Pour info, depuis avril 2007, date de la création de l'EIE du Parc naturel régional, le conseiller a renseigné 3 500 personnes en conseils individualisés.
- Un nouveau flyer de communication présentant l'EIE a été élaboré et diffusé dans les mairies et points d'accueil du public.
- Communication régulière dans la presse locale : des articles dans *la Voix du Nord* et *l'indépendant* présentant les animations de l'EIE permettent de faire connaître le service.
- Présentation de l'EIE dans *le journal des habitants du Parc* consacré dans son intégralité à la présentation du label « territoire à énergie positive ».
- 11 visites ont été organisées, une centaine de personnes ont participé.
 - 4 « balades thermiques » : les particuliers ont pu découvrir l'intérêt d'isoler les logements. Lors de ces balades, l'objectif est d'expliquer le fonctionnement d'une caméra infrarouge, de visualiser les déperditions thermiques et d'apporter des solutions techniques et financières. Les visites ont donc eu lieu à Wimille le 22 janvier, à Tournehem le 19 février, à Ferques le 12 mars et à Condette le 19 mars.
 - 1 visite BBC RT 2012 à Pittefaux le 14 mars afin de présenter une maison labellisée construite en éco matériaux. L'objectif de cette visite était de présenter une maison contemporaine RT 2012 en paille et enduit terre.
 - 1 visite d'un éco-gîte rénové à Saint-Martin-Choquel,
 - 1 visite d'éolienne domestique à Courset.
 - 2 visites d'installations de panneaux solaires photovoltaïques à Courset et à Desvres. Courset chez un agriculteur et à Desvres chez un particulier.
 - 2 visites axées sur le bois énergie : une visite de chaudières granulés à Halinghen le 20 novembre et chaudière à plaquettes bois à Haut-Loquin.
- Participation à 4 manifestations grand public : Fête du Parc naturel régional à Saint-Étienne-au-Mont, Forum des économies d'énergie dans l'habitat à Saint-Omer, Salon de l'habitat au Touquet, Village des familles de Guînes. Ces événements ont permis de sensibiliser environ 500 personnes.

- Le conseiller a participé à la Fête de l'énergie, à la semaine du bois énergie, aux fêtes du patrimoine, à la mise en place du défi « famille à énergie positive », à la fête de l'Habitat sur le Pays de St Omer.
- 200 personnes ont assisté aux conférences sur le thème de l'énergie, des économies d'énergie, de la maîtrise des consommations, des énergies renouvelables, et de l'isolation, de l'étanchéité à l'air qui se sont tenues au Touquet (aides financières, les grandes étapes de la rénovation, bien choisir son système de chauffage), Tournehem (isoler nos vieilles pierres), Hardinghen (enduits naturels), Le Wast (se déplacer autrement grâce aux énergies renouvelables, présentation du défi famille à énergie positive).
- L'EIE a collaboré à l'organisation d'un programme de 2 stages à destination des particuliers et des professionnels. L'un à Crémarest sur l'étanchéité d'un mur en briques. L'autre à Colembert sur le traitement de la migration de la vapeur d'eau dans le bâti ancien à destination des conseillers info énergie.
- Organisation de formations des conseillers Espace Info Énergie afin de leur faire mieux connaître les problématiques liées au bâti ancien et de leur faire appréhender concrètement les solutions d'amélioration du confort thermique.
 - 1ère formation : Wismes en juin 2014 (isolation des murs anciens)
 - 2ème : Colembert en juin 2015 (gestion de l'humidité avec la chaux dans les parois anciennes)
 - 20 et 25 conseillers participants à chacune de ces journées.

6-1-2 Démarche « territoire à énergie positive pour la croissance verte »

- Suite à la candidature transmise fin 2014, le Parc naturel régional a été retenu avec la CAB à l'appel à projet du Ministère de l'Écologie « Territoires à énergie positive pour la croissance verte »
- Mis en œuvre d'un plan de communication ciblé sur la démarche « Tpecv » : journal des habitants spécial, conférences pour les élus, ateliers thématiques lors de l'assemblée du territoire.
- Signature entre le syndicat mixte du PNR et le Ministère de l'Écologie d'une convention-cadre « Tpecv » le 18 novembre 2015 à l'Élysée.
- Lancement d'un appel à projets aux collectivités du territoire du Parc pour la définition d'un programme d'actions financées par l'enveloppe « Tpecv » (250 000 euros) ; mise en place d'un comité de sélection : 15 projets portés par 9 collectivités sont retenus.
- Présentation des actions à la communauté régionale « Tpecv » pour validation de l'État (DREAL, Ademe, DDTM)
- Élaboration de l'ensemble des conventions d'appui financier entre les collectivités maîtres d'ouvrage (EPCI ou communes) et le Ministère.
- Échange avec l'Ademe, dans le cadre de la communauté régionale « Tpecv », sur les possibilités d'un soutien financier pour des actions portées par le syndicat mixte du Parc, notamment le projet d'élaboration d'un schéma de développement des énergies renouvelables, l'embauche d'un poste de chargé de mission pour l'accompagnement des projets d'ENR et le lancement de la démarche Climagri.
- Lancement de la 1ère édition du défi « Familles à énergie positive » sur le territoire du Parc et du Pays de St Omer : mise en œuvre d'un plan de communication pour le « recrutement » des familles pendant l'automne, organisation de plusieurs réunions d'information, stand déambulatoire sur la fête du Parc, spots radio. Plus de 200 familles inscrites, 26 équipes. Organisation de l'événement de lancement le 24 novembre 2015 à Escœuilles. Animation du défi, formations des capitaines d'équipes.
- Organisation d'une journée d'information sur la méthanisation agricole à destination des agriculteurs et des élus du territoire, en partenariat avec la chambre d'agriculture. Visite de l'unité de méthanisation de Thiembronne. 55 participants.

6-1-3 Plans climat territoriaux

- Participation aux comités techniques et comités de pilotage du Plan Climat territorial du Pays de St Omer (bilan COT 1 et élaboration COT2). Participation au comité de pilotage de l'étude de planification énergétique.
- Participation à la rédaction des fiches-actions du PCT boulonnais.

6-2 Accompagnement des entreprises artisanales en éco-rénovation du bâti traditionnel

6-2-1 Séances d'information et conseils

- En 2015, les trois soirées organisées ont rassemblé 106 personnes.
 - Le 19 février à Tournehem-sur-la-Hem sur l'isolation des murs anciens et balade à la caméra thermique avec découverte des spécificités du patrimoine local (en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer).

- Le 9 avril à Coulomby sur les labels et qualifications des artisans.
- Le 18 juin à Hardinghen sur les peintures et enduits décoratifs naturels.
- 7 conseils individualisés : en 2015 : nous avons conseillé 7 particuliers ayant un projet d'écovénovation de leur maison.
- 1 accompagnement de commune : en 2015, nous avons accompagné la commune de Recques-sur-Hem dans son projet de rénovation énergétique de l'école et de la salle multi-activité. L'utilisation d'écomatériaux n'a pas été retenue par le maire.

6-2-2 Accueil et organisation de formations en écovénovation à l'attention des professionnels

- 1 stage a été organisé en juin 2015 sur la gestion de l'humidité dans le bâti ancien, avec réalisation et pose d'un enduit chaux à Colembert pour les conseillers info->énergie de la région.
- 1 formation FEEBat a eu lieu à Le Wast en juin, 17 artisans ont participé.
- 2 formations FEEBat ont été annulées en octobre et novembre faute de participants.

6-2-3 Organiser des journées de stage grand public autour du patrimoine en torchis

- 4 stages ont été programmés avec MPF. Un stage torchis en juin à Tingry, un stage enduit terre et chaux en septembre à Tingry, un stage rejointoiement à la chaux à Crémarest et un stage décoration à base de terre en octobre à Longfossé. Au total, une soixantaine de participants. Ces stages s'adressent en priorité aux habitants, propriétaires de bâtiments en torchis sur le territoire du PNR.
- Contribution à la rédaction du guide national de bonnes pratiques du torchis.

6-2-4 Développement de l'auto-réhabilitation accompagnée (ARA)

- Le développement de l'ARA sur le Parc demande à gérer de nombreux partenariats et à chercher des sources de financements possibles pour le territoire (Anah, TEPCV, programme européen, Ademe, fondation de France...).
- Une convention de partenariat a été signée avec l'APES. L'APES va nous aider méthodologiquement à développer l'ARA.
- 2 EPCI souhaitent s'engager dans la démarche.
- Une conférence a été organisée à Wismes en novembre sur l'ARA. Après la conférence, M. Leduc Stéphane nous a fait visiter sa grange, qu'il a rénové avec l'aide de stages torchis organisés par MPF et le Parc. 26 personnes ont assisté à la matinée.
- Des outils de communication ont été créés pour identifier des chantiers potentiels et pour inciter les professionnels du bâtiment à se former à l'accompagnement à la rénovation : dossier dans le journal des habitants n°43, annonce dans le magazine la maison écologique n°90, affiche artisans.



Expérimentation des opérations en appui de la structuration des filières bois construction et bois énergie

7-1 Structuration de la filière bois construction

- Poursuite du travail d'animation territoriale pour relayer l'appel à candidature de la Région pour développer l'usage du bois local dans la construction auprès des élus mais également de tous les acteurs de la filière (architectes, bailleurs, agences de développement etc.).

- Suivi de 8 projets de constructions en bois local : accompagnement de la réflexion sur la faisabilité des projets. La réflexion la plus avancée porte sur le projet de la maison du cheval boulonnais par la CCDS.
- Encadrement d'un stagiaire 6 mois pour la réalisation d'une étude de marché sur le potentiel de l'utilisation des bois locaux dans la construction agricole
- Suivi de l'étude de conception des modèles constructifs pour des bâtiments agricoles types.
- Organisation d'une journée de restitution des 2 études le 29 septembre 2015, avec la visite des 2 bâtiments vitrines à Licques et Brunembert. 70 personnes présentes.
- Sur l'année 2015, l'ensemble des artisans du bois situés sur le territoire et référencés dans le guide des professionnels du bois ont été rencontrés pour la réalisation d'une enquête sur leur connaissance des bois locaux, leurs habitudes de travail, leur difficulté et leurs besoins pour développer l'usage des bois locaux.
- Organisation d'une rencontre d'affaire entre les acteurs de la première et de la deuxième transformation. 10 professionnels présents dont 3 scieries.
- Organisation d'une formation pour les acteurs de la 2ème transformation à la coopération. Présentation des coopératives d'achat et retours d'expérience.
- Travail d'estimation du gisement forestier sur le territoire grâce à l'étude bibliographique, la base de données Forêt de l'IGN et des estimations des professionnels.
- Participation à la réflexion sur la mise en place d'un programme de recherche sur la filière du débardage à cheval, en lien avec la CCDS.

7-2 Structuration de la filière bois énergie

7-2-1 Maillage bocager et systèmes agricoles

- 3 agriculteurs ont été accompagnés en 2015 pour des projets de chaudières à plaquettes bois. Deux de ces projets ont fait l'objet d'une demande de subvention FRAMEE, à Selles et à Colembert.
- Rédaction de trois plans de gestion du bocage pour la production de plaquettes bois issues de la ressource locale. L'un chez un agriculteur, M. Cucheval, souhaitant valoriser le bois issu de l'entretien de ses haies. Le second chez M. Bernard, propriétaire d'un gîte, possédant un bois familial entretenu en taillis sous futaie. Et le dernier sur des boisements, type taillis, appartement aux sociétés de carrières pour l'approvisionnement en bois de la commune de Ferques.
- Voyage d'étude CUMA Ecovaloris dans la Manche les 18 et 19 mai 2015 : co-organisé avec la Maison du Bois et Energéthic, à destination des agriculteurs souhaitant acquérir un broyeur.
- Animation via la réalisation de visites de chaudières à la demande et lors d'événementiels

7-2-2 Chaudières collectivités et opérateurs publics et privés

- Accompagnement des projets bois énergie en cours dans les collectivités :
 - Ferques : accompagnement dans la rédaction du dossier de demande de subvention à la Région et élaboration d'un plan de gestion.
 - Recques-sur-Hem : accompagnement pour la rédaction du cahier des charges d'appel d'offres pour l'installation d'une chaufferie à plaquettes de bois et accompagnement pour la rédaction de l'appel d'offre de fourniture en plaquettes de bois.
 - Escœuilles : suivi du projet en fonction de la décision du conseil municipal de concrétiser ou non l'installation d'une chaudière bois pour l'école.
 - Longuenesse : poursuite de l'implication dans la boucle de réunions sur le projet.
 - Quelmes : point sur les consommations énergétiques et proposition d'une étude de pré-faisabilité par Energéthic.
- Relance des projets pré-identifiés dans les collectivités (Desvres, Samer, Zouafques, Baincthun, Clairmarais, Maison du Parc au Wast).
- Partenariat avec l'association Energéthic pour la création d'une SCIC bois énergie citoyenne.

7-2-3 Structuration de la filière bois énergie

- Mise en relation des différents acteurs de la filière bois énergie.
- Réalisation d'un état des lieux 2015 sur le territoire du Parc CMO :
 - Nombre de chaudières à plaquettes installées : 21 ; puissance cumulée : 6,14 MW (dont agriculteurs 840 kW, collectivités territoriales 2 500 kW et entreprises 2 800 kW)
 - Nombre de gros broyeurs forestiers : 4 +1 projet d'acquisition
 - Nombre d'acquisition de petits broyeurs forestiers : 2

- Volume de plaquettes produites et autoconsommées : environ 850 MAP
- Un travail partenarial mené avec l'inter-profession Nord Picardie Bois, les pôles universitaires de Lens et Lille ont permis d'aboutir à la réalisation en 2015 d'une étude de structuration de l'approvisionnement bois énergie sur le territoire du Parc.

7-2-4 Communication et réseaux régionaux et transfrontalier

- Semaine du Bois Énergie en novembre 2015 : co-organisée avec la Maison du Bois, Energéthic, le GEDA de Beaurainville, la FRCUMA.
- Visite d'une chaudière de 110kW chez un agriculteur avec démonstration de broyage (12 personnes),
- Visite du réseau de chaleur de la ville d'Arques géré par Cofely (9 personnes).
- Participation au groupe de travail inter-Parcs et aux réunions de coordination entre les animateurs bois-énergie de la région.



Finaliser les plans de circulation des véhicules à moteur sur l'ensemble du territoire

8-1 Diagnostic des chemins ruraux, animation et accompagnement des collectivités

- Envoi début d'année 2015, aux 130 communes ayant fait partie de l'étude, des cartes de sensibilité à la circulation des véhicules motorisés de loisirs des chemins ruraux pour validation, commentaires.
- Réunions en mairie, ou en intercommunalité ;
- En parallèle une étude juridique sur la réglementation et la jurisprudence a été réalisée.
- Juin 2015 présentation de l'étude finale, par le Bureau d'études Biotope, au Comité syndical du parc, et validation.
- Fin novembre 2015, un séminaire juridique s'est tenu à la maison de Parc de Le Wast, en présence d'élus locaux, de techniciens et d'agents des forces de l'Ordre. Cela a permis aux élus, techniciens d'obtenir des réponses à leurs questions. Et de sensibiliser les élus locaux au fait que la prise d'arrêtés cohérents est essentielle si l'on veut gérer le mieux possible la circulation des véhicules motorisés de loisirs sur le territoire communal et intercommunal.
- Mi-décembre : transmission des cartes de sensibilité au Préfet de Région.
- Participation aux réunions techniques de l'étude sur les boucles équestres du territoire de la Communauté de communes de Desvres-Samer
- Participation aux réunions avec le Département pour la mise en place du réseau de sentiers sur le Grand Site des Deux-Caps.

8-2 Animation du réseau des estaminets-randonnée

- Formations : animations culinaires autour des fromages et légumes du marais, l'utilisation de plantes sauvages, réalisées pour 7 Estaminets.
- 7 Estaminets formés à l'hygiène alimentaire et corporelle, avec la collaboration du lycée Hôtelier du Touquet.
- E. Tourisme avec la C.C.I. Calais Côte d'Opale : 6 estaminets randonnée se sont formés au E. Tourisme, afin d'être lisibles sur la toile. Cela leur a permis de réaliser une page Facebook professionnelle. Un diagnostic numérique pour chaque Estaminet a été réalisé par la C.C.I. Calais Côte d'Opale.

- Brèves de Maisons brèves de comptoir : 3 soirées en conseil et rénovations de l'habitat se sont déroulées dans les Estaminets randonnée de Tournehem sur la Hem, de Coulomby et d'Hardinghen.
- Route des jeux anciens : réalisation de la Route des Jeux anciens avec la collaboration de 8 Estaminets randonnée. La mise en réseau est faite avec l'ADRT du Pas-de-Calais, l'Office de Tourisme de St-Omer, la Maison de la Bataille à Noordpeene ; valorisation dans la brochure groupes de l'ADRT, et de l'OT de Saint-Omer, pour la commercialisation. Réalisation d'une série de photos de jeux anciens par l'ADRT et le Parc en interne. Réalisation de fiches règlements des jeux en bois à disposition des estaminets randonnées.
- Une convention a été signée avec la Maison de La Bataille pour la mise à disposition de jeux anciens.
- Contrôles Estaminets Randonnée : ils évaluent le respect des critères de la Charte. Une série de contrôles en octobre. L'Estaminet de Coulomby a reçu le Label de Qualité Commerce par la C.C.I. Grand Lille, et l'Estaminet de Wismes a reçu le Label Artisan en Or.
- Vie des estaminets randonnée : fermeture de 2 Estaminets à CAFFIERS et à HERMELINGHEN pour cause de retraite. Vente avec reprise pour 2 estaminets à COULOMBY et à SAMER. Un nouvel établissement labellisé à HOULLE. Travaux de mise en conformité par la commune de SERQUES de l'estaminet Au son de cloche.
- Patoisades 2015 : 8 Patoisades réalisées cette année, pour Guînes, Wismes (2), Hardinghen, Tournehem-sur-la-Hem, Clairmarais, Houille et Coulomby.
- Réalisation en interne d'une fiche technique type pour la réalisation d'un événement type Patoisade à destination des Estaminets randonnée
- Guide pour valoriser « la route des jeux anciens »
- Salon 2015 : participation de l'Estaminet de Tournehem-sur-la-Hem au salon des Sports de nature les 13 14 et 15 mars 2015.
- En préfiguration : projets d'Estaminets Randonnée en collaboration avec les Offices de Tourisme pour Echinghen, Tardinghen, Desvres, Carly, Wierre-au-Bois, et Samer.
- Jeux anciens : prêt de jeux (fêtes des écoles, T.A.P, etc.) sur les communes de Rebergues, Lumbres, Belle-et-Houlfort, Colembert, Marquise, Condette, Tournehem-sur-la-Hem, Boulogne-sur-Mer, Desvres ; la Communauté de Communes de Desvres Samer.
- Sport Nature : 10 remises de Plaques *Le Sport c'est la santé* « 10 réflexes en or pour la préserver » en collaboration avec la DRJSCS .Les établissements ayant affiché la plaque sont : Tournehem-sur-la-Hem, Wismes, Clairmarais, Coulomby, Wierre-Effroy, Guînes, Hardinghen, maison du papier Esquerdes, Maison du Parc naturel régional Le West, et Office de tourisme de Lumbres.

8-3 Accompagnement des projets de développement touristique

Partenariat avec la fédération des Gîtes Nord-Pas-de-Calais

- Suivi de la convention de partenariat entre ENRx, Gîtes de France Nord-Pas-de-Calais et les trois PNR régionaux officialisant la collaboration mise en place depuis plusieurs années,(le développement du tourisme durable, et la valorisation du patrimoine arboré, fruitier et légumier régional).
- Participation au réseau régional Gîte Panda, et animation du réseau des Gîtes Panda sur le territoire du Parc. Tenue d'un ATELIER PANDA à Desvres avec rencontre de tous les gîtes Panda labellisés du Nord et du PdC à Desvres : animations proposées un atelier E.I.E, et une visite du Village des métiers d'arts.
- Un gîte de France est labellisé Panda en octobre 2015, à Desvres. Un dossier de candidat à la labellisation en commission nationale(début 2016). Suivi d'un projet éco gîte à St-Martin-Choquel.
- Réalisation avec les Gîtes du Nord-Pas-de-Calais, ENRx et les trois Parcs, d'un avenant « Forme, nature et bien-être »pour les hébergements labellisés Gîtes de France. En effet, nos territoires voient se développer des manifestations de type sport de nature ; il s'agit d'améliorer l'accueil des sportifs et leurs familles avec une prise en charge spécifique. Les gîtes qui seront labellisés Forme-Nature-Forme- Bien être du PNRCMO seront intégrés aux cycles de formation culinaires proposés pour les Estaminets randonnées. Une pré- sélection de gîtes a été faite avec le référent des Gîtes de France PdC pour la mise en place du Label Gîte - Forme -Nature et Bien- Etre sur le territoire du PNRCMO.

Sport nature :

- Participation au groupe de travail « événementiel sportif » de la CDESI du Pas-de-Calais pour la création d'un Vademecum de l'organisateur d'une manifestation sport de nature ;
- Enquêtes réalisées sur les sites emblématiques du PNRCMO pour la pratique des Sports de Nature en collaboration de la DRJSCS.
- Participation aux réunions du réseau des acteurs du sport de nature animées par la DRJSCS
- Participation au groupe de travail avec ENRx, les trois Parcs naturels régionaux et la fédération des gîtes de France Nord-de-Calais :

- Avec le soutien financier de la DRJSCS, réalisation d'une formation (2 journées) en lien avec l'avenant de qualification « gîte Forme, nature et bien-être » destinés aux partenaires locaux (Office de tourisme, gîtes de France, association de randonnées, intercommunalités,etc.) ;
- Participation au séminaire tourisme de la fédération des Parcs naturels régionaux dans le PNR Avesnois, et présentation du travail réalisé en inter-parcs, avec ENRX , les Gîtes de France Nord-Pas-de-Calais et les partenaires sur la question du sport – nature-santé .
- Participation au salon des Sports de nature, sur le stand régional avec les PNR , ENRX.
- Mise à disposition de joëlettes auprès de la Société ISNOR plusieurs mois dans l'année.
- Prêts de joëlettes lors de manifestations spécifiques « tout public », notamment des Trails, auprès d'associations locales ou gîtes de France en faisant la demande.
- Participation aux réunions sur la mise en place d'une stratégie sport de nature sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Lumbres.
- Participation au groupe de travail inter- parcs tourisme durable-sports de nature, notamment sur la réflexion du tourisme solidaire sur le territoire de Parc en lien avec Accueil –Paysan

ADRT 62

- Participation au groupe de travail technique sur la stratégie Vélo dans le Pas-de-Calais, animée par l'ADRT 62.
- Participation aux réunions de préparation des projets européens STAR et CREATE avec l'ADRT 62 ;

CRT 59/62

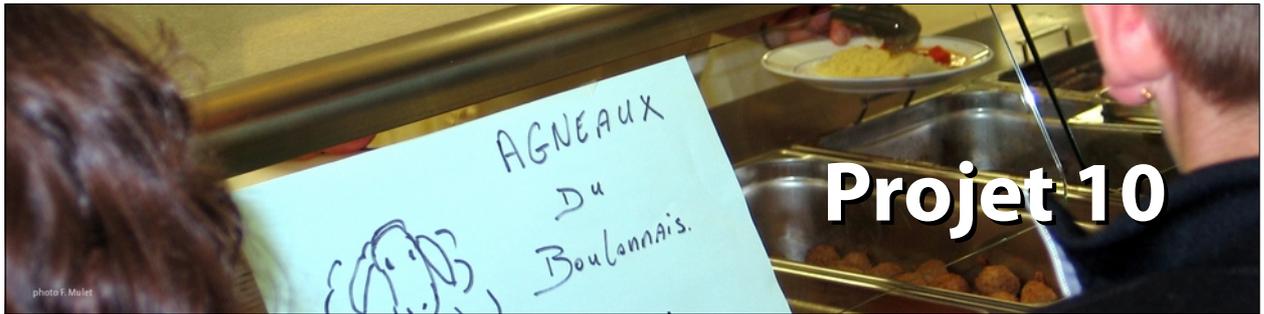
- Transmission de données pour alimentées l'Observatoire
- Participation aux séminaires organisés



Renforcer le partenariat avec les Chambres de Commerce et d'Industrie et avec les Chambres des métiers

9-1 Convention avec la Chambre des Métiers avec accompagnement

- Dans le cadre de la mise en œuvre de cette convention de partenariat, le Parc a organisé le 11 avril 2015 à Lumbres, avec la collaboration de la Chambre de métiers, de la Communauté de communes du pays de Lumbres, une journée d'échanges sur le thème de l'accès aux marchés publics pour les artisans. Cette journée suivie par une trentaine de personnes, a donné lieu à la production d'actes et de notes d'informations complémentaires sur les marchés publics, communiquées notamment aux 980 entreprises artisanales du bâtiment.
- Lors de la fête du Parc, une quinzaine d'artisans divers ont été présentés, ainsi qu'un stand animé par l'université régionale des métiers consacré à l'apprentissage. Quatre artisans ont été mis à l'honneur lors de l'inauguration de la fête.
- Deux réunions de travail avec les élus de la chambre de métiers ont été également organisées.
- Une page spécifiquement consacrée à l'artisanat a été créée sur le nouveau site internet du Parc.
- Les actions en faveur de l'artisanat sont également menées dans le cadre de la filière bois énergie et de l'éco-rénovation (brèves de maisons, CIP patrimoine, stages de formation).
- Sous la conduite d'Espaces naturels régionaux, un livret guide « les Parcs et l'économie territoriale » a été réalisé et publié.



Développer les démarches agricoles en circuits courts

10-1 Accompagnement de projets collectifs de valorisation des produits agricoles en circuits courts

10-1-1 Filière opération jus de pomme

- Sur la base d'une animation et d'une communication lancées en 2014, des rencontres auprès d'agriculteurs ont été organisées pour repérer les personnes susceptibles de s'engager dans une récolte de pommes et une production collective de jus dans le cadre d'une filière en circuit court.
- Les agriculteurs contactés ont été choisis par connaissance de verger haute tige sur leurs parcelles et d'une disposition à la vente directe. Sur douze agriculteurs contactés, 2 agriculteurs ont accepté de s'inscrire dans la démarche. À ces personnes, la commune de Crémarest, avec ses 3 ha de verger conservatoire, et 2 propriétaires de pré-vergers pâturés se sont associés pour rassembler leur production de fruits. L'intérêt de cette filière repose sur des fruits issus de vergers hautes-tiges pâturés et non traités. Les 5 candidats présentent ces conditions sur leurs parcelles.
- Après ce repérage, le Centre Régional de Ressources Génétiques a inventorié les arbres des vergers, déterminé les variétés présentes et orienté le choix des variétés pour la fabrication de jus. Les variétés se doivent de répondre à une qualité de jus.
- Des consignes techniques ont été transmises à tous les candidats à l'opération : choix des variétés, date de récolte, condition de récolte (ramassage ou cueillette), qualité des pommes, condition de stockage. Pour cette organisation, le CRRG a mis à disposition quelques pallox ainsi que le prestataire retenu pour la transformation des fruits en jus.
- Les fruits ont été recueillis par un transformateur à Doudeauville. Prestataire que le Parc naturel régional et le CRRG ont aidé techniquement pour son installation.
- Les candidats se sont donc chargés de la récolte, du transport des fruits (avec une coordination PNR) et de la récupération des bouteilles.
- Au total, 9 pallox de pommes ont été rassemblés, soit 3 600kg de fruits. Et 2 260 litres de jus de pomme ont été réalisés au mois de novembre 2015 avec les quantités livrées.
- Ces bouteilles payées par chaque participant, ont été réparties au prorata des quantités récoltées chez chaque propriétaire.
- Les producteurs se chargent par la suite d'écouler leur production.
- Une réunion est envisagée sur le premier trimestre 2016 pour faire le bilan de cette opération, en présence des 5 candidats, du CRRG et du Parc naturel régional.
- En perspective, des démarches seront à nouveau entreprises auprès d'autres agriculteurs afin d'élargir le groupe et de rentrer dans une production significative.

10-1-2 Animation du groupe éleveurs du Boulonnais

- Plusieurs rencontres ont eu lieu avec 2 exploitants de l'association. L'association a en 2015 poursuivi son travail de formation et d'étude de faisabilité du projet. Elle a également rencontré des élus du territoire afin de les informer de leur projet. L'association souhaite que le Parc reste mobilisé à ses côtés, notamment pour un accompagnement en 2016, soit à travers la Marque Parc et / ou sur les aspects énergétiques de l'unité de transformation.

10-1-3 Animation de l'Association des Éleveurs de Moutons Boulonnais

- Une étude d'une durée de 3 mois a été menée conjointement avec le CRRG pour développer de nouveaux élevages de moutons boulonnais. Une visite en ferme a également été organisée. Sur les 12 éleveurs rencontrés sur le territoire du Parc, 4 sont réellement intéressés pour avoir une partie de leur effectif en moutons boulonnais. Suite à ce travail conjoint entre les 3 structures, 4 élevages de moutons boulonnais ont été créés à Alquines, Isques, Quesques et Ransart.

10-2 Animations pour le suivi du programme de développement de l'agriculture biologique

- Actuellement, l'agriculture bio est peu présente sur le territoire du Parc naturel régional. On compte 21 exploitations bio sur une surface agricole utile de 659 ha soit 0,8 % de la surface agricole totale du Parc.
- Le Syndicat mixte du Parc a mis en place en décembre 2014 un comité de pilotage pour le développement de l'agriculture biologique et a déployé une animation avec l'ensemble des partenaires concernés sur l'année 2015. Il travaille sous la présidence de Claire Sonzogni. Quatre rencontres ont été organisées en 2015, mobilisant une cinquantaine de personnes (élus, techniciens, agriculteurs, opérateurs économiques, etc.) :
 - La méthode a consisté à élaborer un diagnostic de territoire pour mettre en avant les opportunités, les atouts et les freins du territoire pour le développement de l'AB.
 - Un travail de concertation a été mené, autour de la production, la commercialisation, la consommation, la pression réglementaire et la volonté des élus.
 - Le comité de pilotage de fin novembre a permis de valider un plan d'actions pour développer l'agriculture biologique sur le territoire du Parc.
 - Un dossier de réponse à l'appel à projet de l'Agence de l'Eau Artois/Picardie a été déposé afin de financer ce plan d'actions. Une réponse est prévue pour fin avril 2016.
- Cette démarche territoriale a permis de rassembler de nombreux acteurs, des opérateurs économiques jusqu'aux élus municipaux, et conforte notre volonté à engager un travail conséquent sur le développement de l'agriculture biologique.

10-3 Accompagnement de l'approvisionnement dans la restauration collective par des filières locales

- Une soirée de témoignages a eu lieu en juin sur Esquerdes sur les expériences réussies d'utilisation de produits agricoles locaux et biologiques. Celle-ci a rassemblé une quinzaine de participants.
- Fin 2015, sont inscrits sur l'outil de commande en ligne www.approlocal.fr :
 - Dans le Boulonnais :
 - 9 comptes producteurs avec des fiches renseignées pour des produits tels que des glaces, des yaourts et fromages, des tartes, pommes et légumes biologiques
 - 2 comptes acheteurs opérationnels
 - Dans l'Audomarois :
 - 6 comptes producteurs avec des fiches renseignées pour des produits tels que des choux fleurs, pommes de terre, etc.
 - 5 comptes acheteurs opérationnels
- Une journée de formation sur l'utilisation de l'outil a eu lieu dans l'Audomarois, 4 agriculteurs y ont participé.
- Courant 2015, afin de répondre au mieux aux besoins de professionnels (fournisseurs et acheteurs), la Chambre d'agriculture de région a fait le choix de changer de prestataire, et d'utiliser le modèle développé par la Chambre d'agriculture et le Conseil Général de la Somme : www.pro.somme-produitslocaux.fr. La transition entre les deux outils informatiques a été entreprise pendant la période estivale. Ce changement a freiné fortement la démarche, fin 2015 une seule commande a été réalisée via cet outil. Le développement de cet outil nécessitera une relance effective des producteurs et des acheteurs en 2016.
- Organisation en mars d'une formation sur les bonnes pratiques d'hygiène en restauration collective délivrée par Restau Co ; participation de personnel et élus de 9 communes.
- Organisation d'une visite d'étude sur la cuisine centrale d'Hornaing (59), située dans la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent sur le territoire du Pnr Scarpe Escaut (15 participants).



Projet 11

Favoriser l'émergence de démarches agro-écologiques

11-1 Programme de sensibilisation sur l'agro-écologie pour les agriculteurs

11-1-1 Sensibilisation aux projets agricoles du Parc

- Le Parc a conçu et envoyé 2 « Lettres aux agriculteurs » :
 - En avril, sur les dispositifs MAE-C, permettant ainsi d'informer l'ensemble des exploitants agricoles du nouveau dispositif
 - En décembre, sur les différentes activités menées au cours de l'année, notamment autour de l'agro-écologie

11-1-2 Animation des programmes agro-écologiques

- Le Parc accompagne un groupe de 10 agriculteurs autour de l'agro-écologie, en partenariat avec le CEDAPAS. Ce projet rassemble des agriculteurs ayant des systèmes et des pratiques innovants, qui souhaitent mutualiser leurs expériences. Trois thèmes ont été choisis par le groupe : l'autonomie alimentaire en élevage, le sol, la biodiversité fonctionnelle. Des binômes référents d'agriculteurs ont été nommés pour chaque thème. Les actions prévues autour de ces thèmes portent sur de la capitalisation, de la formation, de l'expérimentation et de la communication.

Au cours de l'année 2015, plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- Trois visites d'exploitation d'agriculteurs ont été réalisées. L'ensemble des exploitations ont ainsi été présentées à chacun. [elvea](#)
- Les diagnostics Agriculture Paysanne ont été réalisés pour 8 agriculteurs, avec notamment 2 journées en formation collective.
- Une formation sur la place de l'humain dans l'exploitation et le changement de pratiques a été organisée sur 2 jours, 6 exploitants ont participé. Une dernière journée est prévue en 2016.
- Suite aux formations de 2014 sur les auxiliaires ainsi que la visite à Stree sur l'agroforesterie et le BRF, le Parc a accompagné 5 exploitants dans des projets de plantation et de valorisation du bois en BRF. D'autre part, une expertise sur le rôle du BRF dans la fertilité du sol a été lancée et se poursuivra en 2016.
- Un voyage d'études dans le Gers a été organisé en septembre. 6 agriculteurs et 1 technicien ont participé. Le groupe a été accueilli par l'Association Arbres et Paysages 32 et a pu visiter 6 exploitations ainsi que le domaine de Villarceau. Les thèmes abordés étaient en lien avec les attentes des agriculteurs : agroforesterie, semis direct sous couvert en agriculture biologique, autonomie, etc.
- Le Parc a également présenté cette expérience de groupe lors de deux séminaires organisés par la Fédération des Parcs, avec comme opportunité pour 2016 de collaborer avec Solagro sur une plateforme de communication autour de l'agro-écologie

11-1-3 Animation des dispositifs agri-environnementaux

- Programmation de la campagne MAEC 2015 :
 - Communication auprès de la presse agricole (Syndicat agricole ; Agriculture horizon, lettre aux agriculteurs du Parc) + relais par les GEDA des réunions
 - Organisation de réunions d'animation sur le territoire :
 - PAEC PNRCMO :
 - À Le Wast pour les territoires Bocage, Slack, marais de Tardinghen le 7 avril 2015 – 15 agriculteurs présents – 6 représentants de divers organismes (SYMSAGEB, 2 CER, GABNOR, CAR/GEDA, Eaux de Calais)
 - Organisée par le GABNOR - À Le Wast le 30 Avril 2015 - pour le territoire Bocage en lien avec l'articulation entre MAEC et bio – 10 agriculteurs présents
 - PAEC Calaisis :

- À Ardres le 8 avril – 14 agriculteurs présents
- PAEC Saint-Omer :
 - À Saint-Martin-au-Laert – le 1^{er} avril – 17 agriculteurs présents
 - À Esquerdes le 1^{er} avril – 10 agriculteurs présents
- Organisation de rendez-vous d'aide au montage des MAEC :
 - Les 1^{er} et 2 juin à Le Wast – accompagnement de 22 agriculteurs du PAEC PNRCMO + 3 du PAEC du Pays du Calais
 - Le 3 juin à la Maison du Papier à Esquerdes - accompagnement de 6 agriculteurs du PAEC Saint-Omer
 - 3 rendez-vous individuels de recensement des haies sur le terrain (Croquelois à Coulomby, Everaere à Audembert, Pecriaud à Leubringhen)
- Identification d'agriculteurs intéressés par les MAEC début 2015 et information à l'automne 2015 pour la programmation 2016 par Amélie Goulet :
 - 16 agriculteurs rencontrés et informés
- Bilan des engagements PAEC sur le territoire du Parc :
 - BOCAGE :
 - 132,88 ha engagés en MAEC Système grandes cultures niveau 2
 - 32,84 ha engagés en création de parcelles enherbées
 - 65,46 ha engagés en gestion extensive de prairies avec absence totale de fertilisation minérale azotée et organique
 - 1,69 ha engagés en création de couvert d'intérêt floristique et faunistique
 - 10 811 mètres linéaires engagés de haies (entretien annuel autorisé) sur deux faces latérales
 - 24 700 mètres linéaires engagés de haies (entretien annuel autorisé) sur une face latérale
 - 913 mètres linéaires engagés de haies libres sur 1 face latérale
 - 2 mares engagées en restauration et entretien
 - 15 arbres têtards
 - COTEAUX :
 - 58,39 ha en Entretien et restauration des pelouses calcicoles par pâturage extensif
 - 12,40 ha en Ouverture et entretien par pâturage extensif des pelouses calcicoles moyennement embroussaillées
 - SLACK :
 - 8,9 ha en Maintien de la biodiversité en Slack par le retard de fauche au 15 juin et la remise en état des prairies après inondation
 - 1,19 ha en Maintien de la biodiversité en Slack par le retard de fauche au 15 juin, l'absence totale de fertilisation et la remise en état des prairies après inondation
 - 3,15 ha en Maintien de la biodiversité en Slack par le retard de fauche au 15 juin, l'absence totale de fertilisation et la remise en état des prairies après inondation

11-1-4 État des lieux des espèces végétales à enjeux de l'openfield

- Les expérimentations lancées en 2013 sur le semis d'espèces patrimoniales ont portées leurs fruits, notamment le semis du bleuet, *Centaurea cyanus* en octobre 2014, espèce qui n'a pas été revue à l'état naturel depuis plus de 10 ans sur le territoire du Parc. Les différentes espèces espérées se sont développées : *Lithospermum arvense*, *Legousia hybrida*, *Scandix pecten-veneris*. Cette expérimentation va se poursuivre sur les bandes, avec les 3 agriculteurs volontaires et l'appui scientifique du Conservatoire botanique de Bailleul qui effectue notamment les relevés de végétation.
- Une nouvelle expérience a été lancée : la production de graines pour 4 espèces, avec comme objectif une pré-multiplication pour le développement d'une filière semences et pour abonder les expérimentations en champ.
- Enfin, les différentes expériences menées ont été présentées lors d'un colloque national organisé par le Département de l'Eure à Évreux.

11-2 Accompagnement de démarches individuelles et collectives dans le cadre de dispositifs contractuels

11-2-1 Animation du PRPR (programme de reconquête ds paysages ruraux)

- Sur la campagne hivernale 2014-2015, 16 095 plants d'arbres et arbustes champêtres ont été installés avec l'aide du programme de reconquête des Paysages Ruraux. Ces plants correspondent à l'équivalent de 8 km de

haies champêtres nouvelles sur le territoire du Parc naturel régional, et à l'implication de 27 agriculteurs conventionnés.

- À ces haies, bandes boisées et alignements d'arbres, s'ajoute l'installation de 64 arbres fruitiers hautes tiges de variétés locales sur 13 vergers familiaux et la mise en place de 7ml de diguettes végétales, avec l'implication de 8 agriculteurs. Les conditions d'éligibilité de ces opérations reposent sur la vocation agricole des parcelles sur lesquelles se situent les projets d'aménagement.
- De plus, ces plantations ont permis l'intervention pour les plantations de 3 associations de réinsertion sociale (Campagne services, Rivages propres et l'AAEPM).
- Les dossiers de demandes pour ces opérations progressent et répondent à une attente certaine.
- Cependant, la sensibilisation de la profession agricole sur la restauration du bocage n'est pas complètement acquise et nécessite le maintien d'un accompagnement technique et financier sur ces opérations de restauration des éléments du paysage bocager. D'autant plus que plusieurs exploitations agricoles s'orientent sur des pratiques agroécologiques en vue de rendre leur ferme viable et durable, par la réintroduction et la gestion des arbres sur leurs parcelles.

11-2-2 Intégration bâtiments agricoles

- Le Parc a instruit
 - 45 demandes de permis de construire de bâtiments agricoles
 - Un avis d'autorisation ICPE

11-2-3 Animation autour de l'agroforesterie

- Le Parc naturel régional conforte sa mission de sensibilisation et d'expérimentation sur l'agroforesterie auprès de l'enseignement agricole et de structures partenaires :
 - les parcelles agroforestières pilotes suivies par le Parc naturel régional sont inscrites dans le cadre du Projet européen AGFORWARD, dans l'objectif d'établir un programme de recherche et de développement sur l'agroforesterie et l'élevage ; le Parc assure une veille sur les résultats des recherches scientifiques ;
 - Le site vitrine implanté par le Parc naturel régional sur la commune de Belle-et-Houllefort continue d'être suivi et entretenu (taille de formation, suivi des protections, mesures de croissance, observations), afin de rester un site d'accueil régional des publics intéressés à l'agroforesterie sur prairie.
 - Dans le cadre du Plan Forêt Région, le Parc naturel régional reste animateur de la mesure TO 08.02.01 du PDR (aide à l'installation des systèmes agroforestiers sur terrains agricoles) : 2 dossiers sur l'agroforesterie ont été déposés au 18 septembre 2015 et validés, pour une surface cumulée de 3,23ha sur prairie pâturée ; les sites ont été plantés début 2016. Il s'agit du redémarrage de la mesure suite à la mise en place du nouveau programme européen agricole de la période 2015-2020.
 - D'autres contacts pour des nouveaux dossiers de plantations ont été pris à l'automne 2015 pour un dépôt au 31 mars 2016 (10 dossiers en cours) ;
 - De même, dans la continuité des précédentes opérations, le Parc continuera l'expérimentation autour de l'agroforesterie, notamment avec le développement de l'agroécologie, et la sensibilisation auprès de la profession agricole interpellée par la mise en place de sites nouveaux sur le territoire du Parc.
- Le Parc naturel régional poursuit ses travaux sur la préservation et la valorisation des pré-vergers. Il intervient dans la gestion et l'entretien des vergers conservatoires et de collections (Crémarest, Hardinghen, ONF, vergers communaux). Avec ce suivi, de nombreuses parcelles constituent aujourd'hui un réservoir de variétés locales, des parcelles de biodiversité, et renforcent le paysage bocager dans lequel ces éléments ont toute leur place.
- Le Parc a également participé à la journée nationale de lancement du programme de développement de l'Agroforesterie organisée par le Ministère de l'Agriculture le 18 décembre, avec le témoignage d'un agriculteur que le Parc accompagne.



Initier et mettre en œuvre un programme d'actions prairies

12-1 Animer le programme prairies

- Organisation de randoprairies et randobocage, en partenariat avec la mission Aménagement du territoire et paysage.
 - Randoprairie du 06 juin 2015 : 7 personnes présentes. Retours très positifs.
- Organisation d'un concours photo sur la thématique des prairies dans l'objectif de rapprocher monde agricole et grand public, avec remise de prix lors de la fête du Parc.
 - Plusieurs thèmes ouverts : « ça capte, ça fleurit, ça se travaille ; ça se mange ; ça grouille ; notre beau patrimoine »
 - 22 demandes de règlements ; 9 participants pour 35 photos envoyées ; 23 sélectionnées et imprimées avec affichage lors de la fête du Parc pour une remise des prix auprès de 7 candidats – dont 3 premiers prix + le coup de cœur du jury.
- Rédaction d'une plaquette sur la multifonctionnalité de la prairie
- Création de l'observation des prairies dans le cadre du stage de Camille Krawczyk. Cet observatoire a pour double objectif d'identifier les prairies (permanentes, temporaires) et de classer les prairies en fonction de leur importance au regard de différents enjeux : la biodiversité, les zones humides, la qualité de l'eau, l'érosion, le paysage au travers de l'extraction de données issues de la Charte du Parc, d'échange avec différents partenaires (Chambre d'Agriculture).
- Publication et envoi aux 800 éleveurs du parc et 200 partenaires de 8 fiches techniques dans le cadre de « Tous autour de l'herbe » :
 - Concevoir ou choisir un mélange d'espèces prairiales
 - Prairies multi-espèces
 - Le pâturage des génisses laitières : toute une organisation
 - Les cultures dérobées fourragères
 - La phytoécologie des principales plantes des prairies naturelles
 - Phytoécologie de quelques espèces prairiales
 - Ravageurs des prairies : mieux les connaître
 - Les semis sous couvert et/ou associés
- Formations :
 - Autonomie fourragère le 19/02 – 2 participants
 - Aménagement parcellaire – annulée faute d'inscrits
 - Tours de prairies – 3 participants
 - Choix espèces et variétés – annulée faute d'inscrits
 - La gestion du parasitisme (VETEL – Anne BOURGOIS) le 5/11 – 11 participants
 - Lien pâturage et alimentation (Claude JOLY) le 1^{er} décembre – participants : 7 agriculteurs + 12 étudiants MFR de Samer + 1 représentant
- Suite aux Assises de l'élevage, trois audits d'exploitations ont été réalisés par la Chambre d'Agriculture Régionale. Ce travail s'est déroulé de janvier à juillet sur 3 exploitations volontaires et a mobilisé les outils d'expertise développés par la Chambre : le diagnostic global synthèse d'élevage, le diagnostic du système fourrager, le diagnostic travail et le plan d'actions.



Renouveler la relation avec les habitants pour plus d'éco-citoyenneté

13-1 Ateliers habitants

- Les animations ont continuées avec le centre social du quartier Saint-Exupéry à Saint-Omer. Intervention d'Odile Santi, artiste-illustratrice pour apprendre aux femmes de la maison de quartier à réaliser des illustrations naturalistes : aquarelle, encre et enfin atelier de gravure à partir de photos des espèces rencontrées lors des balades nature.

Défi Familles à énergie positive

- Ce dispositif national a été mis en place pour la première fois sur le territoire du Parc et le Pays de Saint-Omer. 206 familles réunies dans 26 équipes se sont inscrites au défi d'économiser 8 % d'énergie par rapport à leur consommation de l'an dernier.
- mise en place du partenariat
- organisation d'une soirée de lancement le 24 novembre 2015 à Escoëuilles avec tous les participants
- formation des capitaines des équipes et remise de matériel pour toute leur équipe.

13-2 Ambassadeurs du Parc, animation

- Le groupe des ambassadeurs du Parc s'est maintenu avec une légère baisse d'effectif suite au départ de 2 membres.
- Préparation de zambalades, petits parcours de découvertes nature et patrimoine dans des communes du Parc. La Zambalade d'Affringues a été préparée, a fait l'objet de l'édition d'un dépliant de présentation du circuit et d'une animation à l'occasion de la ducasse communale. La Zambalade d'Ambleteuse est en préparation.
- Dans le cadre de l'opération familles à énergie positive, les ambassadeurs ont mené une animation ambulante à la Fête du parc dans l'objectif de « recruter » des familles pour le défi.

13-3 Formation des intervenants dans les activités périscolaires et constitution d'un centre de ressources de matériel pédagogique

- Nous avons débuté une deuxième session de formations à partir d'octobre 2014. 40 animateurs de 16 communes différentes ont participé au moins à une séance de formation.
 - -Janvier : « Ateliers pour découvrir la biodiversité » 16 animateurs (8 communes)
 - -Février : « Ateliers, outils et jeux pour développer la solidarité et la citoyenneté ». 21 animateurs (11 communes)
 - -Mars : « Séquences pédagogiques pour comprendre les enjeux de l'alimentation et éveiller le goût » 16 animateurs (8 communes)
 - -Avril : « Jeux et créativité sur le patrimoine et l'histoire de la commune » 19 animateurs (7 communes)
 - -Mai : « Activités pour travailler sur les ressources de la planète (eau, énergie, déchets etc.) » 6 animateurs (5 communes)
 - -Juin : « Renouer le contact avec la nature par les approches artistiques et sensorielles » 13 animateurs (10 communes)
- Septembre : Sollicitation de la commune de Houille pour une aide pédagogique, programmation d'une formation début 2016.
- Commune de Courset : mise en place de 2 formations sur le coin nature le 23 et le 30 septembre pour les enseignants des écoles de la commune.
- La Capelle-les-Boulogne : conseils pédagogiques auprès des animateurs de La Capelle Loisirs afin de préparer un projet sur l'eau avec l'école de le Wast.

- Le centre de ressources pédagogiques a été étoffé afin de mettre plus de références à disposition des animateurs des communes
- Acquisition de nombreux jeux coopératifs pour illustrer la thématique citoyenneté, vivre ensemble. L'ensemble des jeux sont mis à disposition des communes.

13-4 Collectes de mémoire et enquêtes ethno

- Collecter l'histoire de la Slack. Dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Lille 1, un groupe d'étudiants a été accueilli afin de récolter le maximum de matières sur les perceptions que les habitants ont de la Slack.
- Suite à ce travail, un stagiaire a été accueilli pendant 3 mois afin de :
 - réaliser une douzaine d'entretiens auprès d'habitants du territoire ;
 - rédiger une note historique ;
 - établir quelques pistes de valorisation.
- Ce travail a été présenté en septembre aux acteurs locaux.

13-5 Fête du Parc

- En 2015 la fête de parc a été accueillie sur la commune de Saint-Étienne-au-Mont.
- Une centaine d'exposants étaient répartie au sein des différents villages présentant les savoir-faire locaux, les races régionales, les produits de terroir, les éco-matériaux, proposant les animations en lien avec les économies d'énergie, la Bou'sol (monnaie locale) ou des petits concerts (scène du Conseil départemental 62) et des animations pour enfants et parents avec concours sur la découverte de la région (Conseil régional) etc.
- Près de 20 000 visiteurs ont déambulé toute la journée du 6 septembre. En 2015, le site était un peu plus concentré que les années précédentes, ce qui a permis aux visiteurs de parcourir tout le site de la fête et de profiter de chaque village.
- La CAB nous avait mis à disposition des navettes de bus(accessibles PMR) afin de diminuer le nombre de véhicules sur site.
- Comme chaque année, de nombreuses communes du Parc, nous aident en prêtant le matériel nécessaire au montage de cette manifestation grand public,familiale et gratuite.
- Sans l'aide des communes du Parc pour le prêt de matériel et l'investissement de la commune accueillante et de l'EPCI, cette manifestation ne serait pas possible.
- Réalisation d'un bilan carbone compensé par la plantation d'une haie de 70 mètres de longueur avec 140 plants, clôture comprise et barrière flamande en prime.
 - les navettes, prises en charge par la CAB, ont transporté environ 1000 personnes de la gare de Bus de Boulogne jusque à proximité du site de la Fête. Ce qui a évité quelques centaines de véhicules sur les routes (529km – diesel).
 - Collecte d'environ 500 kg de déchets :
 - recyclables (jaunes) : entre 50 et 60kg
 - verre : environ 10kgs
 - déchets compostables : environ 200 kg(essentiellement abondés par les déchets de pomme de l'exposant)
 - ordures ménagères : entre 200 et 250kg (malheureusement il y avait des recyclables dedans mais mal triés).

13-6 Journal des habitants du Parc

- Édition et diffusion à 87 000 exemplaires de trois numéros du *Journal des habitants du Parc*, 16 pages A4. Distribution toutes boîtes et dépôts dans les mairies, hôtels communautaires, offices de tourisme, maisons du département, estaminets-randonnée...
- n°41, printemps-été 2015 ; dossier « ressourcez-vous au cœur de la nature »
- n°42, juillet 2015 ; numéro spécial TEPCV « une énergie renouvelable et citoyenne pour notre territoire »
- n°43, automne-hiver 2015 ; dossier « l'auto-réhabilitation accompagnée » et bons de commande Plantons le décor

13-7 Nouveau site Internet et valorisation de la nouvelle charte (communication)

- Organisation d'une consultation pour le choix d'un nouveau prestataire pour le site Internet du Parc. Refonte complète du projet de nouveau site. Préparation des nouvelles pages pour une mise en ligne début 2016.
- Mises à jour parallèles de l'ancien site toujours actif.
- Animation de la page Facebook
- Édition de 12 numéros de *l'infolettre du Parc*, lettre électronique envoyée chaque mois. Nettoyage de la liste des abonnés : 2 110 abonnés.
- Publications :
 - invitation à la conférence territoriale
 - invitation à la présentation d'Osapi
 - invitation à la signature de la convention avec la Fondation du patrimoine
 - invitation à la signature de la convention avec la DIR Nord
 - invitation aux 10 ans de Natura 2000 en Caps et Marais d'Opale
 - invitation à la journée technique sur la méthanisation agricole
 - invitation aux « Brèves de maison, brèves de comptoir », sous forme de carte postale
 - invitation à la journée de rencontre élus et artisans du pays de Lumbres sur les marchés publics
 - invitation à l'inauguration de l'exposition artistique à la maison du papier
 - invitation à la fête du Parc
 - invitation au séminaire juridique sur la circulation des véhicules de loisirs motorisés sur les chemins ruraux
 - édition d'une affiche annonçant le premier forum de l'habitat groupé participatif
 - édition d'un dépliant de présentation du bassin carrier de Marquise pour les habitants
 - édition d'une pochette « l'artisanat en Caps et Marais d'Opale »
 - édition d'une affiche « halte aux espèces invasives dans le marais Audomarois »
 - édition d'un annuaire des professionnels du Bois en Caps et Marais d'Opale
 - édition d'un bilan d'activités des 10 ans du groupe de travail marais
 - édition d'un nouveau papier à en-tête pour le groupe de travail marais
 - édition d'une affiche recto-verso sur les prairies dans le marais audomarois, accompagnée d'un livret
 - édition d'une affiche pour la Journée mondiale des zones humides
 - édition d'une affiche pour l'opération « marais propre »
 - édition de la brochure « préserver le foncier agricole dans ma commune »
 - édition de l'agenda des animations du Parc pour le premier semestre 2015
 - édition d'une version anglaise du livre sur la migration des oiseaux sur le littoral du Parc
 - édition d'un dépliant sur les animations 2015 de la Maison du Papier
 - édition d'un dépliant sur la Zam'balade d'Affringues
 - édition de 8 fiches techniques « Tous autour de l'herbe »
 - édition du guide technique du bocage
 - édition d'un jeu de trois affiches sur le bocage et la prairie
 - édition d'une affiche d'annonce de la fête du Parc
 - édition d'une brochure dans la collection « patrimoines » sur les murets de pierre
 - édition d'une brochure dans la collection « patrimoines » sur les prairies
 - édition d'un flyer d'annonce de la fête du Parc
 - édition du passeport/plan de la fête du Parc
 - édition d'un dépliant/affiche sur les familles à énergie positive
 - édition d'un dépliant sur l'Espace Info Énergie
 - édition d'une affiche sur les Patoisades
 - édition du catalogue 2015 de Plantons le décor
 - édition du programme 2015 de la semaine bois-énergie
 - impression de brochures « les cent écogestes » de Prioriterre
 - édition des actes de la conférence territoriale
 - édition du calendrier 2016
 - édition de la carte de vœux 2016
 - édition du guide de détermination des champignons des Caps et Marais d'Opale
 - réédition de la brochure « biodiversité en Caps et Marais d'Opale »

- édition d'un mini-guide de la randonnée « le chemin de la cuvette » dans le marais audomarois
- édition du Guide des habitants et usagers de la Hem
- édition du rapport des 10 ans de Natura 2000
- réalisation de 5 bâches pour les manifestations sportives dans les sites naturels
- édition du cahier scientifique et naturaliste du Parc
- édition d'un dépliant « les observateurs nature »
- édition d'une affiche de présentation de l'opération d'auto-réhabilitation accompagnée
- édition de la Lettre aux agriculteurs n°24
- édition de la Lettre aux agriculteurs n°25
- édition de la Lettre aux habitants de la Réserve de biosphère du marais Audomarois
- édition du Journal des habitants du Parc n°41
- édition du Journal des habitants du Parc n°42
- édition du Journal des habitants du Parc n°43
- Fourniture de sujets et d'articles, suivi de rédaction pour la revue « Parcs » de la fédération des Parcs et pour la lettre d'information interne d'ENR « le bleu mouton »

13-8 Formation des personnes-relais

- Intervention sur la biodiversité et l'animation sensorielle et artistique dans le cadre de deux stages BAFA perfectionnement organisés par la Ligue de l'enseignement (5 demi-journées)
- Participation à préparation et à l'animation de la Formation sur deux jours : sport et bien être.
- Lycée Bernard Chochoy de Lumbres : dans le cadre de leur démarche en établissement E3D, toutes les classes de seconde du lycée professionnel Bernard Chochoy de Lumbres ont bénéficié chacune de 3 animations pour être sensibilisées aux enjeux du développement durable.



Évolution des maisons de Parc

14-2 Montage et réalisation du projet de restructuration de la maison du Parc à Le Wast (Création d'un pôle de références en matière de développement rural durable)

- Les permis de construire ont été déposés en Mairie en 2015. (le premier a été accordé en mars 2016)
- Le projet a été retenu en septembre 2015 dans le cadre d'un appel à projets lancé par la Région pour un financement du FEDER à hauteur de 1,7 million d'euros. Le dossier de demande de subvention doit être déposé avant mars 2017 avec les résultats des appels d'offre auprès des entreprises pour la réalisation des travaux.
- Le plan de financement n'est pas encore stabilisé.

14-3 Évolution de la maison du papier

14-3-1 Animation de la maison du papier

- Fréquentation quasi équivalente à 2014 avec 310 groupes (233 ateliers pédagogiques, 26 animations pour les centres de loisirs, 3 ateliers spécialisés et 48 visites commentées).

- La fréquentation des particuliers a augmenté en 2015 avec 1360 personnes accueillies
- Programme pour les familles : trois dimanches animés avec ateliers créatifs :
 - avril : « la Coccinelle, un coléoptère de caractère »
 - mai : Préparation de la fête des mères et de la fête des pères.
 - mai : « Fête de la nature » partenariat avec EDEN62 et l'association l'éventail des arts. Animation sur les libellules et papillons et atelier créatif.
 - juin : Décoration de table
- Expositions d'été
 - Livres de papier et de carton : exposition du collectif d'artistes @art, 8 femmes, 8 artistes, 8 univers de papier et de carton. Anciennes élèves de l'école des Beaux-arts de Saint-Omer, elles ont pris leur envol pour "voyager" ensemble. Séduites par la passion du carton et du papier, elles prennent un réel plaisir à se retrouver chaque semaine pour coller, découper, sculpter des livres destinés au recyclage.
 - Le gobelet dans tous ses états et Les robes papillons : deux expositions des élèves d'arts appliqués du Lycée St-Denis, l'une mettant en valeur les arts de la table et l'autre le biomorphisme par création de tenues s'inspirant des formes, des couleurs et des motifs des papillons.
- Octobre : la fête de la science : participation au bus mystère avec d'autres partenaires et petites expériences sur les propriétés du papier et mise en valeurs du défi familles à énergie positive.
- -Préparation et animation de la restitution du Projet « l'expO des p'tites Re-crues » du SMAGEAA à la Maison du Papier.

14-3-2 Étude de repositionnement

- Sélection du bureau d'études Maîtres du rêve associé à E2i
- Réalisation des phases 1 et 2 de l'étude
- Trois réunions du comité de pilotage

14-4 Accompagnement de la maison du cheval Boulonnais et du centre d'interprétation des paysages de La Terre des 2 Caps

14-4-2 Accompagnement du centre d'interprétation des paysages de La Terre des 2 caps

- Dans le cadre du programme d'animations auprès des écoles de la Terre des 2 Caps sur ses 3 grands paysages (un par an), l'équipe du Parc participe, en particulier, sur l'approfondissement des connaissances des enseignants.

14-5 Investissements courants

- Remplacement d'une camionnette.
- Renouvellement de matériel informatique (3 écrans et un scanner).



Vers des démarches volontaristes, partenariales pour la préservation du foncier agricole

15-1 Valorisation des expériences et sensibilisation-formation

- Le Parc, au travers de son accompagnement technique des collectivités sur des projets de planification ou d'aménagement du territoire, valorise et met en avant les démarches de ZAP (CAB) et de PPEANP (CC3P) en cours sur son territoire.

15-2 Accompagnement des collectivités sur les projets innovants

- Le Parc accompagne la Communautés de communes des Trois-Pays sur le Projet de PPEANP.
- Il a contribué aux avis formulés sur le document de zonage et participe aux réflexions émergentes quant à la définition d'un programme d'animation.

15-3 Accompagnement des aménagements fonciers

- Le Parc accompagne le projet particulièrement innovant de réglementation des boisements sur cinq communes de la CC de Desvres-Samer au travers de leurs Commissions Communales d'Aménagement Foncier respectives (Saint-Martin-Choquel, Vieil-Moutier, Quesques, Lottinghen, Brunembert).
- Les premières propositions de périmètres ont été établies et le Parc apporte une expertise technique en vue d'aboutir à une gestion raisonnée des boisements sur ces communes qui prenne en compte les enjeux paysages, biodiversité, agricoles.



Vers de nouvelles formes urbaines

16-1 Programme d'accompagnement et de sensibilisation des aménageurs et des élus

16-1-1 Organiser le cycle de conférences et de visites

En 2015, le syndicat mixte du Parc a organisé

- 1 voyage d'étude d'une journée en Flandres française et belge, le 28 mai - 26 participants ;
- 1 visite à Arques pour des élus et techniciens du PNR de Scarpe-Escaut - 8 participants ;
- 1 visite à Arques et une présentation pour des élus de Marquise et les partenaires associés, le 22 décembre, 17 participants ;

- 2 conférences axées sur la vie des centres-bourg et la réhabilitation du patrimoine bâti et suivies d'une visite, à Escœuilles (réhabilitation d'une ferme en médiathèque - 22 participants) et à Wismes (autoréhabilitation accompagnée, exemple d'une ferme - 26 participants). CCPL
- 1 réunion avec les bailleurs sociaux travaillant sur le territoire du Parc.
- Le public était au rendez-vous puisque chacune des 2 conférences de 2014 a réuni plus de 80 participants. 2014 ayant été une année record en terme de participation (nouveaux élus), le nombre de participants aux événements de sensibilisation en 2015 a baissé. Néanmoins, la participation est restée bonne, avec notamment la mobilisation d'élus et de professionnels ayant directement des projets en lien avec les thématiques développées. Le principe de voyage à la carte a été très apprécié, permettant notamment à des élus de Wavrans-sur-l'Aa et Marquise de visiter des sites similaires à leurs projets en cours.

16-1-2 Accompagnement, avis et suivi des projets d'habitat innovant

- En 2015, 16 avis émis : 9 favorables, 6 réservés, 1 défavorable. Parmi eux, 7 avis avaient bénéficié d'un accompagnement amont : 6 ont été favorables et 1 seul réservé.
- Avis par intercommunalité :
 - CCTP : Guînes (2 avis), Balinghem
 - CCDS : Colembert, Longfossé (3 avis), Menneville
 - CCT2C : Audinghen, Réty
 - CAB : Neufchâtel-Hardelot, Hesdigneul, Wimille
 - CCTP : Guînes (2 avis)
 - CCPL : Lumbres, Zudausques
- Par ailleurs, 9 communes ont été accompagnées.
 - Wavrans sur l'Aa - CCPL
 - Audresselles (2014 : étude densification) – CCT2C
 - Desvres (Habiter demain), - CCDS
 - Questrecques - CCDS
 - Ferques (RENOUER + la mine) – CCT2C
 - Noordpeene – Communauté de Communes de Flandre Intérieure
 - Hesdigneul les B. - CAB
 - ZAC Baincthun - CAB
 - Samer – CCDS
- Concernant l'accompagnement des communes, l'accompagnement amont mené les années précédentes porte ses fruits puisque les permis découlant des projets accompagnés font beaucoup moins l'objet d'un avis réservé ou défavorable. Néanmoins, il y a moins de communes accompagnées en 2015 qu'en 2014. La CASO n'a pas souhaité envoyer de permis pour avis consultatif.

16-2 Appels à projets opérations innovantes

16-2-1 Incitation et accompagnement des opérations (privées) de densification villageoise

- Les ateliers avec des équipes pluridisciplinaires en 2014 ont abouti à la publication, début 2015, d'un guide d'outils sur la médiation artistique et le renouvellement urbain.
- Suite aux accompagnements menés avant 2014, 4 projets ont abouti de façon très positive en 2015, le Parc continuant à les accompagner :
 - Un permis de construire a été déposé pour le moulin Boutoille à Guînes (projet RENOUER / CCTP)
 - Un permis d'aménager a été déposé pour le site de la mine à Elinghen - Ferques (projet de sillon des artistes)
 - La commune de Desvres a été lauréate de l'AMI nationale centre-bourg (projet Habiter demain), un bailleur travaillant à la réalisation du projet.
 - une subvention régionale a été allouée à Ferques pour l'aménagement des espaces dans le cadre du projet RENOUER.
- Enfin, un bailleur a pris en main le projet d'Audresselles (terrain cédé par la commune, architecte sélectionné en 2015).

16-2-2 Incitation et accompagnement de démarches d'habitat groupé participatif

- L'accompagnement sur l'habitat groupé participatif a rencontré plus de succès auprès des particuliers. Le Parc a accompagné différents groupes dans leur réflexion, avec un prestataire spécialisé (réunions de formation des participants, accompagnement technique vers des scénarios d'aménagement, forum, mise en place de la concertation). Des projets ont été imaginés à St-Omer (mais le groupe s'est dissous), Colembert, Wimille et dans le Boulonnais (site en réflexion). (CCDS, CAB)
- Organisation du premier forum de l'habitat groupé participatif à Saint-Omer le 14 février en partenariat avec la ville de Saint-Omer. Une quarantaine de participants ont pu s'informer et échanger sur leurs projets plus ou moins avancés. Projets émergents sur Saint-Omer, Wavrans-sur-l'Aa, Licques, Wimille...

16-2-4 Opération Wavrans Avenir Autrement

- Assistance technique à la commune de Wavrans-sur-l'Aa pour la concrétisation du projet « vers un urbanisme de qualité ». Cette démarche pilote est innovante au niveau régional. Participation active à chaque étape du projet.
- Réalisation d'une fiche WAa de promotion du projet dans la plaquette du Parc « Comment préserver le foncier agricole dans ma commune ? »
- Réalisation du film « Pour construire l'avenir des villages autrement, suivez Wavrans ! », film d'une douzaine de minutes (financement Parc +ENRx) pour promouvoir la démarche. (budget 2014). Édition 100 CD.

16-2-5 Outils SAGE-PLU

- Finalisation du contenu de l'outil de déclinaison du SAGE Audomarois dans les PLU(i), création d'OSAPI sur le site du SAGE Audomarois (<http://www.sage-audomarois.com/osapi>).
- Lancement officiel en février à la maison du Parc, Saint-Martin-au-Laërt.



Des aménagements écologiques et paysagers pour tout projet

17-1 Accompagnement de tous les aménageurs

17-1-1 Accompagnement des documents d'urbanisme

- Le Parc naturel régional, en tant que personne publique associée, accompagne l'élaboration des documents d'urbanisme sur son territoire.
- Dans ce cadre il participe aux comités de pilotages, instances de concertation entre l'ensemble des partenaires et contribue techniquement au travers de son implication aux comités techniques, qui se réunissent préalablement aux comités de pilotages.
- Répondant aux ambitions affichées dans sa charte en terme de maîtrise de l'étalement urbain, de développement de projets innovants en matière de nouvelles formes urbaines ou d'accompagnement de la prise en compte du développement durable dans les projets d'aménagement, le Parc naturel régional propose des outils, des démarches expérimentales afin d'intégrer et décliner réglementairement ces ambitions dans les documents d'urbanisme.
- Pour répondre à ces objectifs une équipe projet interne a été créée. L'objectif de cette équipe projet est de créer un cadre d'échange au cours de l'élaboration des documents d'urbanisme afin d'apporter une expertise pluridisciplinaire sur les enjeux mis en évidence dans les différents documents et d'amender les projets.
- Ce cadre permet un renforcement de la prise en compte des fondamentaux du Parc dans les procédures et traduire réglementairement les différentes démarche et actions menées.

- **Communauté d'agglomération du Boulonnais**
 - Le Parc naturel régional a formulé un avis pluridisciplinaire sur le projet de PLUI arrêté en août 2015.
- **Communauté de communes des Trois-Pays**
 - La Communauté de Communes des Trois-Pays a arrêté son PLUI en 2014.
 - Le PLUI est en cours de révision afin d'intégrer les nouvelles communes de l'Ardresis qui ont rejoint l'intercommunalité.
 - Le Parc naturel régional a lancé une étude afin de pouvoir proposer une hiérarchisation des éléments patrimoniaux et les traduire dans les différentes pièces du futur PLUI.
- **Communauté de communes Desvres-Samer**
 - Le Parc naturel régional participe aux nombreuses réunions techniques et ateliers de concertation proposé par la communauté de communes.
 - Participation à 20 réunions techniques et ou comités de pilotage.
 - Participation à 15 ateliers cadre de vie/TVB/Foncier
 - Un travail spécifique sur le volet patrimonial est en cours afin de pouvoir proposer une hiérarchisation des éléments patrimoniaux et les traduire dans les différentes pièces du futur PLUI, et ceci à partir d'un accompagnement technique d'un prestataire.
 - Participation à 4 réunions techniques et à 2 réunions de restitution avec les élus.
 - Une contribution technique au travers de la présence de 2 stagiaires de fin d'étude a été réalisée afin de renforcer la prise en compte de la TVB dans le Futur PLUI.
 - Un séminaire a été organisé avec l'ensemble des maires.
- **Communauté de communes du pays de Lumbres**
 - Le Parc naturel régional participe aux réunions de diagnostic du PLUI et a contribué à l'élaboration et à l'animation de celles consacrées au patrimoine bâti et aux paysages.
 - Participation à 5 réunions
 - Le Parc a contribué à l'élaboration de cahiers des charges techniques en vue de réaliser certains volets du PLUI : concertation, patrimoine bâti.
 - Participation à 6 réunions
 - Participation aux différentes présentation des objectifs du PLUI aux élus.
 - Participation à 4 réunions
- **Communauté d'Agglomération de Saint-Omer**
 - Le Parc naturel régional a participé à 2 comités de pilotage.
- **Communauté de communes de la région d'Audruicq**
 - Le Parc naturel régional a participé à 2 comités de pilotage.

17-1-2 Accompagnement des projets d'aménagement en amont et avis du syndicat mixte

- 1 avis sur un dossier supra-Parc : SDAGE
- 62 dossiers de réseaux électriques traités, 2 avis émis, sur les communes de Remilly-Wirquin et Dohem.
- 7 avis émis sur des projets de pylônes de radiotéléphonie traités par l'instance de concertation de radiotéléphonie (ICR) et 1 dossier traité en amont de l'ICR, sur les communes de Saint-Omer, Saint-Martin-au-Laërt, Leulinghen-Bernes et Marquise.
- 4 dossiers soumis à étude d'impact, sur les communes d'Arques, Dohem, Audincthun et Coyecques.
- 4 permis de construire sur les communes de Coulomby, Courset, Leulinghen-les-Estrehem et Lumbres.
- Suite aux deux stages de 2013 (radiotéléphonie) et 2014 (observatoire des avis), élaboration d'une procédure interne partagée pour être plus efficient dans les avis formulés par le Parc. Mise en place de cette procédure au 1er décembre 2015.

17-1-3 Accompagnement de l'élaboration de Règlements Locaux de Publicité

- Le Parc naturel régional élabore des avis sur des demandes d'implantations d'enseignes :
- 18 avis formulés : Wavrans, Marquise, Wizernes (2), Guînes (2), Hardelot (3), Saint-Martin-au-Laërt (5), Lumbres, Helfaut, Tatinghem, Wimereux.
- 8 conseils téléphoniques ont été assurés.

- Un travail d'accompagnement technique de l'élaboration du RLP de la CAB a été réalisé avec la participation à des réunions techniques (2) et avec les élus (2) et la formalisation d'un avis sur le dossier.

17-1-4 Actualisation et suivi du plan de paysage du bassin carrier de Marquise

- Édition d'un document d'information à l'attention des habitants du bassin carrier et mise à disposition des collectivités, des carriers et des notaires.
- Une tournée de présentation dédiée a été menée auprès des conseils municipaux des communes concernées avec l'appui de la maquette.
- L'avenant au protocole d'accord pour les 30 nouvelles années a été signé par les 20 partenaires.
- Les actions menées par les carriers en matière de biodiversité se multiplient : l'équipe du Parc naturel régional est aussi dans ce domaine force de proposition et accompagne jusqu'à la mise en œuvre sur le terrain. À titre d'exemple, alors qu'il y a encore quelques années, aucun Hibou grand-duc n'était connu dans le bassin carrier, ce sont 4 individus qui ont été repérés en 2015 et qui font l'objet de suivis dans chaque site carrier.

17-1-5 Opération Plantons le décor

- 4 915 plants commandés: 4 329 plants d'arbres et arbustes, 586 fruitiers
- Stages de formation : 180 participants, 11 formations.
- Randonnée autour des arbres remarquables.
- Initiation à la plantation d'arbres et d'arbustes et à la taille des arbres, arbustes et fruitiers, Perfectionnement sur les arbres haute-tige : plantation et taille fruitière, stage de greffe sur table, Perfectionnement sur les arbres basse-tige : plantation et taille fruitière, initiation à la taille des fruitiers palissés (Taille d'hiver), etc.
- 25 conseils à des particuliers sur rendez-vous et plus d'une soixantaine de conseils par téléphone et par mails.
- Animations dans le cadre du Festival de l'arbre,
- Animations sur le stand à la fête du Parc
- Stand à Pomexpo
- Suivi et entretien des vergers d'Hardinghen et de Crémarest.
- Nouvelle édition du guide technique du bocage : actualisation du guide technique de 2002 et ajout d'une troisième partie sur les variétés locales de fruitiers. Impression à 3 000 exemplaires papiers. Le document à destination des habitants est mis en ligne sur le site internet du Parc.
- Réalisation de trois posters bocage en 50 x 70 cm (tirage à 1 000 exemplaires chacun) pour mettre en avant la qualité et les multiples intérêts du bocage en Caps et Marais d'Opale.

17-1-7 Conseil aux plantations

CAB

- Conseil et aménagement paysager au collège Jean Moulin du Portel : implantation d'un verger et de haies champêtres et sensibilisation des élèves de 6èmes à la biodiversité et la valorisation d'un verger. 1 journée
- Conseil et suivi de l'aménagement d'espaces verts communaux à Wimille.
- Conseil et suivi de l'aménagement d'une haie champêtre à Saint-Étienne-au-Mont.
- Conseil et suivi de l'aménagement paysager de la véloroute voie verte du Littoral liaison Neufchâtel-Hardelot - Condette
- Conseil et suivi de l'aménagement paysager du carrefour de l'Yser (giratoire) à Condette sur la RD940.
- Conseil pour une plantation de haie à Outreau (ARENA) : conseils par téléphone et par mails.

CCPL

- Conseil pour l'aménagement du centre village à Alquines.
- Conseil pour l'implantation de haies champêtres à Audrehem.
- Conseil pour l'aménagement de l'ancienne voie ferrée à Elnes.
- Conseil et suivi de l'aménagement d'un pré-verger sur une parcelle en bord de l'Aa à Wavrans-sur-l'Aa.
- Conseil et suivi de l'aménagement de l'espace communal autour de la ferme thérapeutique à Zudausques.

CC Trois-Pays

- Accueil des élèves au verger d'Hardinghen et 1 journée de plantation dans la cour du collège.
- Conseil pour l'implantation de haies sur parcelles communales à Landrethun-les-Ardres.
- Conseil pour l'aménagement d'un site biodiversité à Licques.

CASO

- Conseil pour l'aménagement d'un espace de nature à l'école Jules Ferry, d'Arques : mise en œuvre du projet retenu par les trophées du MAB. 2 réunions techniques et schémas de plantations.
- Conseil pour l'aménagement d'un délaissé routier à Eperlecques.
- Conseil pour l'aménagement des abords de la Maison du Marais à Saint-Martin-lez-Tatinghem.
- Suivi de l'aménagement du site RTE à Longuenesse.
- Conseil et suivi de l'aménagement du giratoire du Saut de l'Agache sur les RD942/RD943 à Saint-Martin-lez-Tatinghem.

CC Desvres-Samer

- Conseil et suivi de l'implantation de haies champêtres en bordure de chemins communaux à Doudeauville.
- Suivi de l'aménagement d'une parcelle communale à Courset.
- Conseil pour l'intégration paysagère d'un bâtiment communal (ateliers municipaux) à Saint-Martin-Choquel.
- Conseil pour l'aménagement des espaces verts communaux à Selles.
- Conseil et suivi de l'aménagement d'une extension de cimetière à Henneveux.
- Suivi des aménagements paysagers de la déviation de Le Wast sur la RD127.
- Conseil et suivi des aménagements paysagers (barrières anti-congères) et la résorption de points noirs (arbres dangereux et non adaptés) sur la RN42.

CC Terre des 2 Caps

- Accompagnement et suivi de l'aménagement du sentier de randonnée au hameau de Bernes à Leulinghen-Bernes.

CCRA

- Conseil et suivi de l'aménagement de la place de la mairie à Ruminghem.

Autres

- Conseil pour l'entretien et la préservation d'éléments paysagers sur la vélo-route (ancien chemin de Vannage) à Aire-sur-la-Lys.



Reconnaissance nationale et internationale du marais audomarois

18-1 Développer et animer les partenariats internationaux

- Durant l'année, un important travail a été réalisé entre les équipes du PNR et de la CASO et les Réserves de biosphères anglaises de Brighton et du North Devon. L'ambition commune était de déposer conjointement un projet INTERREG, intitulé « VIBES » sur le partage de nos expériences communes en termes d'étude sur les services écosystémiques. Ce projet n'a malheureusement pas été retenu par la commission européenne. La question de la poursuite de ce partenariat reste à table.
- Suite à divers remaniements administratifs au Sénégal et autres facteurs externes, la convention signée en 2013 avec la Réserve de biosphère du ferlo, dans la région de Matam, a été un moment mise en dormance. Nos échanges avec notre correspondant sénégalais ont été relancés cet été. Trois actions ont été définies, et seront initiées dès 2016 :
 - Proposer aux sénégalais une formation en apiculture, en lien avec le CFA du Doulac,

- Organiser un voyage à destination des élus et techniciens audomarois pour découvrir la Réserve de biosphère du Ferlo et ses enjeux,
- Accompagner le lycée Blaise Pascal à mettre en œuvre son projet d'échange scolaire entre le lycée et le lycée de Ranérou.
- Le jumelage avec la Plaine de l'Yser est reconduit. Après une tentative infructueuse de monter un programme INTERREG ensemble, les deux territoires réaffirment leur volonté de travailler ensemble. Les thèmes qui avaient été définies dans la première convention signée en 2013 ont été repris.



Animer le contrat de marais

19-1 Améliorer la connaissance et la surveillance sur le réseau

19-1-1 Créer un observatoire de suivi à long terme

- La collecte des informations relatives principalement aux effets du changement climatique se poursuit notamment par l'acquisition des données pluviométriques et de températures relevées chaque jour par M. Alain PLUMART, à Watten.
- Stage de Master 2 de 6 mois sur le suivi du cygne et notamment la mise en œuvre du programme de capture et de marquage du cygne sur le marais Audomarois.
 - La baisse de population constatée en 2014 semble se poursuivre. En effet, en 2015 la population totale de cygne reste sous la barre des 200 oiseaux. Il semble que le suivi encadrant la régulation permette de maintenir des effectifs de cygne bas.
 - Et pourtant les dégâts imputés aux cygnes sont estimés à 12 092 € pour l'année 2015. Les déclarations de dégâts étant à l'initiative des agriculteurs, l'évolution inter-annuelle est difficilement analysable.
 - A la mi-janvier 2015, les partenaires, sous la coordination du Groupe Ornithologique et naturaliste du Nord-Pas de Calais, ont réalisé le recensement des oiseaux d'eau hivernant. Sur le marais Audomarois, une attention toute particulière est apportée au suivi des cygnes. On constate une légère augmentation du nombre d'oiseaux (constat valable à l'échelle régionale), la tendance générale restant semble-t-il à la baisse.
- Mise en place d'un programme de marquage du Cygne tuberculé sur le marais Audomarois, validé par le CRBPO (Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux) :
 - tester les méthodes de capture afin de tester leur faisabilité et leur efficacité,
 - évaluer l'impact de la stérilisation des nids sur la fidélité des couples au site de reproduction,
 - connaître les mouvements annuels des cygnes erratiques,
 - connaître les mouvements des cygnes erratiques en réponse à différentes méthodes d'effarouchement,
 - évaluer le taux de survie apparente de première année des cygnes natifs du marais (dispersion post-natale).
- Le Parc a capturé 96 cygnes (19 adultes reproducteurs, 58 erratiques et 19 jeunes) dont 4 sont porteurs de balises GPS-GSM.
- 92 cygnes ont été équipés de colliers jaunes, codifiés, permettant de les individualiser. Les données peuvent être saisies par tout observateur sur le site internet dédié : www.cygnes.fr. Une campagne d'information a été lancée pour inviter les habitants à participer à ce suivi.

19-1-5 Suivre les indicateurs de pollution

- Une pollution ponctuelle a été constatée durant l'été sur Clairmarais liées à des défaillances sur les bassins de décantation de la conserverie. Elle a provoqué la mort d'anguilles et des impossibilités d'abreuvement du bétail à la rivière.
- La qualité de l'eau superficielle (marais) est un des sujets sur lequel les membres du Conseil Scientifique ont souhaité travailler lors du séminaire annuel 2015, faisant ressortir un besoin d'acquisition de connaissances rapide afin :
 - De bénéficier d'un état zéro, permettant d'évaluer par la suite les opérations de préservation ou de restauration du milieu
 - De préciser les actions de gestion en fonction des secteurs prioritaires identifiés.
- L'été 2015, durant les 3 semaines de travaux qui ont été menés sous l'autorité de Voies Navigables de France, l'écluse des Fontinettes a été fermée. Sans qu'il soit possible de disposer d'une analyse détaillée de ce chantier pour des raisons techniques, pendant une partie du chantier les eaux du canal de Neuffossé n'ont pas pu alimenter le marais. Il en a résulté une situation d'étiage pendant 2 à 3 semaines avec un niveau d'eau inférieur de 10 à 15 cm à la côte 2m22 habituelle. Cette situation inédite amène à se poser pas mal de questions sur la gestion du marais en période de crise. Le volume d'eau qui transite dans le marais par le canal est de l'ordre de 2,5m³/s, soit près de 79 millions de m³/an.

19-2 Préserver les milieux (ressource en eau et milieux naturels)

19-2-1 Protéger les ressources exploitées et garantir la satisfaction des besoins

- Réunion du Comité technique et du comité de pilotage sur l'interprétation des résultats et le rendu de l'étude de prospection.
- Réunion en sous-préfecture : Sécurisation de la ressource en eau du SIADEP de la région de Fauquembergues dans le cadre de la prospection de la ressource en eau.
- Validation du rapport le 17 septembre par le Comité technique
- Étude technico-économique pour la gouvernance de la prospection : rencontre des structures, réunion du comité technique, préparation de l'appel d'offre. Le groupement Artelia/Vivaldi a été retenu.
- Études complémentaires sur la préfiguration des impacts potentiels :
 - L'étude hydrologique confiée au bureau d'études Otech s'est poursuivie tout au long des travaux de foration et des pompages longue durée.
 - L'étude hydrobiologique a été confiée au bureau d'études Aquatec et a démarré en juin 2014. Elle consiste en la mise en œuvre du protocole Estimhab. 2 campagnes de prélèvements ont été réalisées en septembre 2014 et en mai 2015. Un rapport provisoire a été réalisé.

19-2-2 Animer une gestion concertée des niveaux d'eau dans le marais

- Une réunion préparatoire au PPRi marais ainsi que la réalisation du Diagnostique par le bureau d'étude Antea pour le compte de la DDTM, ont été réalisés.
- VNF a procédé à l'actualisation du protocole de gestion des niveaux d'eau du canal.

19-2-3 Mener des opérations d'entretien écologique du réseau hydrographique

- Enquête publique dans les 15 communes du marais du 7 avril au 11 mai 2015 (inclus) sur le plan de gestion des rivières wateringues. Rares ont été les remarques émises, la plupart ne portant pas sur le plan de gestion lui-même mais sur largement sur la problématique de l'entretien des cours d'eau. Les conclusions de l'enquête publique accordent un avis favorable au dossier. L'arrêté d'autorisation est en cours de signature auprès des autorités compétentes du Nord et du Pas-de-Calais.
- La 7e Section des wateringues a anticipé la mise en œuvre du Plan de gestion des wateringues dès le début de l'année 2015. Une convention a été signée en ce sens avec le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Une assistante d'études consacre ainsi, depuis le mois de juin, une journée par semaine à la réalisation du volet administratif du plan de gestion (DICT/DT, relations partenariales, bilan, conseils et accompagnement des particuliers dans l'élaboration de leur dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'eau etc).
- Des réunions avec Eden 62 et le CEN 59 ont permis de préparer les chantiers de curage en concertation avec la 7e section ; elles portaient notamment sur zones de dépôt des boues pour préserver les parcelles d'intérêt écologique fort dont ils sont gestionnaires.
- En 2015, seules les opérations de curages faucardage et débroussaillage ont été réalisées par la 7e section des wateringues. Le faucardage des rivières mobilise 1 ETP de juillet à septembre. Aucune restauration de frayère

ni de restauration de berge par des techniques végétales n'a été entreprise. Des travaux privés connexes ont été effectués, veillant à l'innocuité des matériaux fournis pour la zone humide. Le chef d'équipe de la 7e section a orienté chaque particulier demandeur vers le Parc naturel régional afin qu'il se renseigne sur les démarches éventuelles à entreprendre au titre de la Loi sur l'eau. L'assistance aux particuliers a ainsi considérablement augmentée.

- Les demandes de conseils et d'assistance des particuliers pour leurs travaux de restauration de berges et entretien des fossés sont beaucoup plus nombreuses depuis la signature de la convention avec la 7e section de wateringues :
 - Conseils : 17 particuliers
 - Conseils et assistance administrative : 6 particuliers

19-2-4 Élaborer et mettre en œuvre des actions préventives pour les espèces à fort enjeu

- 9ème année consécutive de suivi du Butor étoilé sur le marais Audomarois. Le Parc a mobilisé quelques 20 bénévoles et techniciens pour réaliser ce suivi. Les 4 soirées consacrées aux écoutes du « bœuf des marais » ont permis de contacter 5 mâles chanteurs cantonnés pendant qu'un mâle n'a été entendu qu'à une seule reprise. Le recensement régional réalisé cette année, permettant de contacter 10 mâles chanteurs, confirme l'importance que revêt le marais Audomarois pour la conservation de cette espèce
- 21ème saison de suivi de la population de Blongios nains qui a confirmé malheureusement le mauvais état de santé de la population du marais Audomarois. Avec seulement 3 couples nicheurs, et aucun nicheur certain, la population est néanmoins stable. À noter la capture d'une femelle de Blongios nain arborant une plaque incubatrice (permettant l'incubation des œufs) lors d'une séance du SPOL (Suivi des Populations d'Oiseaux Locaux) Audomarois.
- Pour la troisième année consécutive, la même propriété fait l'objet du protocole de capture du Phragmite aquatique dans le cadre du suivi de sa migration. Réalisé lors des 20 premiers jours d'août, ce suivi cherche à évaluer les habitats favorables à l'accueil de cette espèce lors de sa migration. En 2015, 22 captures (17 baguages et 5 contrôles) ont été réalisées. Les habitats naturels prospectés montrent de réelles potentialités d'accueil de cette espèce durant sa migration. Au total 646 oiseaux ont été capturés. Comme les années précédentes, le Phragmite des joncs (cousin du Phragmite aquatique, et nicheur commun sur le marais Audomarois) représente 68% des captures.
- Le suivi des populations d'oiseaux paludicoles (Spol marais Audomarois) par capture-marquage-recapture, a été réalisé pour la 4ème année sur Clairmarais. Le site du bassin de VNF a été abandonné car il ne correspondait pas aux attentes. 85% des espèces capturées sont celles attendues par le programme, à savoir Phragmite des joncs, Rousserolle effarvate, Rousserolle verderolle, Bruant des roseaux et Gorgebleue à miroir.
- L'estimation annuelle des populations nicheuses des 29 espèces du marais Audomarois réputées indicatrices repose sur l'ensemble des suivis réalisés, l'ensemble des observations (même hors protocoles). De ce fait, ces chiffres comportent des biais liés à la visite ou non de certains secteurs. Ceci étant, ils représentent l'état des connaissances de la taille des populations en fin d'année.
- Après 3 ans d'expérimentation, le suivi par points d'écoute IPA (Indice ponctuel d'abondance), protocole qui permettra de suivre les tendances d'évolutions de toutes les espèces localement, est opérationnel. Il repose sur 4 passages par an sur 19 points d'écoute de 10min maillant l'ensemble du marais Audomarois. ¼ des espèces nicheuses présente un indice de rareté de peu commun à rare en région (conservatoire Faunistique Régional, 2014). Lors de ce suivi, plus de la 75 % des indices de reproduction relevés montrent une reproduction au moins probable, ce qui permet une bonne caractérisation de la reproduction des espèces recensées.
- Un programme STELI (Suivi Temporel des Libellules) a été mis en place afin d'étudier les variations démographiques des peuplements d'odonates sur le marais Audomarois, notamment de l'Aeschna isocèle (Aeshna isocèles). 2015 est la première année de mise en œuvre, de ce fait, aucun résultat ne peut être proposé. 5 sessions ont été réalisées et serviront d'état zéro pour ce suivi. 3 espèces des 16 recensées présentent un état de conservation défavorable, dont l'Aeschna isocèle classée « En danger ». 3 sont considérées « peu commune » dans la région, dont l'Aeschna isocèle, l'Aeschna printanière et l'Agrion joli.

19-2-5 Suivre et gérer les espèces invasives et/ou envahissantes

- Le Parc apporte une assistance technique et administrative au Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (GDON) de l'Ondatra. Ont été organisées en 2015 les collectes à la queue bisannuelles, une matinée d'échanges réunissant une quarantaine de piégeurs volontaires. Cette matinée d'échanges vu l'occasion de sensibiliser les piégeurs à la veille contre d'autres espèces invasives notamment végétales et de leur proposer le poster réalisé en 2014.
- 7 721 rats musqués capturés en 2015.

- La principale station de Berce du Caucase, du fait des acquisitions du Conservatoire du littoral, est désormais située sur des terrains gérés par Eden62. La station est aujourd'hui suivie méticuleusement. La station hors ENS est, elle, soumise à un pâturage ovin constant ce qui empêche le développement des pieds et il est à espérer que ce pâturage finisse par essouffler la station et éradiquer la totalité de la banque de semence. Toutefois, cette station reste suivie afin de s'assurer qu'elle est sous contrôle.

19-2-6 Coordonner les plans de gestion des aires protégées et espaces naturels sensibles

- Gestion réalisée sur la RNR du Schoubrouck en 2015 :
 - exploitation des peupliers
 - fauches annuelles des fossés
 - fauches des chardons et orties
 - fauche alternée estivale des berges de fossés
 - relevé des sondes piézo et limnimétrie
 - pâturage extensif tournant
 - fauche extensive de la prairie sud
 - inventaires et suivis habitats, ornitho, botaniques, entomo, suivi des espèces patrimoniales
 - le PNR a également réalisé le suivi de Cygne tuberculé sur le site
- En 2015 l'équipe du conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais a travaillé sur le renouvellement du plan de gestion (PDG 2016-2020) qui sera validé lors du prochain CCG de la réserve.

19-2-7 Animer les documents d'objectif Natura 2000

- Les financements européens étant gelés pendant le premier semestre, les 3 contrats (conventions signées en 2014) n'ont pas pu être mis en place. Cependant, il a été possible de lancer la procédure pour l'engagement d'un contrat Natura 2000 fin 2015 (5 ans de travaux sont prévus). Les premiers travaux auront donc lieu début 2016. Les actions engagées sont la coupe de roselière, création de pentes douces et entretien de saules têtards.

19-2-8 Suivre et accompagner les politiques d'acquisition foncière sur les espaces naturels

- En 2015, le CELRL s'est porté acquéreur d'une superficie d'environ 7 ha 55 a 51 ca par substitution au droit de préemption du Département et par voie amiable sur Salperwick et Saint-Omer.

19-2-9 Participer à la mise en œuvre du schéma de la Trame verte et bleue à l'échelle du Pays de Saint-Omer

- Inauguration des travaux des étangs de Arques.
- Avancée sur le PLUI de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer (CASO) et son volet trame verte et bleue.
- Aménagement des caves de la maison de l'Évêque sur la Montagne de Watten en faveur des chauves-souris.

19-2-10 Sensibiliser à la préservation des paysages du marais et des entités paysagères

- Opération d'abattage de peupliers : les peupleraies ne sont plus souhaitées aujourd'hui dans le marais audomarois en raison notamment des risques pour la sécurité des personnes, pour la perte de biodiversité et la fermeture du paysage.
- Pour la saison 2014-2015, l'organisation a été réalisée en partenariat avec le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres devenu propriétaire de plusieurs parcelles dans le marais de Saint-Omer. L'abattage des peupliers était une opération préalable de leur projet de restauration. Un particulier de Tilques a également profité de l'opération. Ce sont au total plus de 430 arbres qui ont été coupés par une quarantaine d'exploitants.
- Le fonds d'intervention 2015 a permis de financer une partie du bac à chaînes prototype réalisé pour le sentier du Lansberghe.

19-3 Assurer, soutenir et valoriser les usages

19-3-2 Gérer les déchets

- En 2015, l'opération « Marais propre » a été proposée à l'ensemble des communes de la Réserve de biosphère et aux nouvelles communes en vallée de la Hem de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer. Elle est ainsi devenue « Villages et Marais Propres ».

- 546 bénévoles ont ainsi participé au nettoyage de leur territoire, villages, campagnes et marais, et près de 13,3 tonnes de déchets ont été ramassées.
- Comme en 2014, l'implication des jeunes fut forte grâce à l'implication du CFA du Doulac, de la Mission locale de l'arrondissement de Saint-Omer, des collègues de la Morinie et Blaise Pascal et de l'école de Noordpeene.
- L'organisation est coordonnée par le Parc naturel régional et la Communauté d'agglomération. Astradec a mis à disposition des bennes de récupération des déchets et en assurant leur tri et leur gestion, Auchan a fourni les boissons du pot offert aux bénévoles de clôture de l'opération.
- En 2015, deux nouveaux partenaires se sont ralliés à l'action : la Lyonnaise des Eaux et la Société des Eaux de Saint-Omer ont permis de financer une partie du matériel mis à disposition des bénévoles (gants et sacs) et d'étendre Village et Marais Propres en dehors du marais.

19-3-3 Développer les pistes cyclables, les liaisons douces entre les communes du marais

- Ouverture du chemin Bouchez au public. Ce chemin acquis et aménagé par la CASO (via le concours financier de la région Nord-Pas de Calais et l'appui du Parc) permet de relier les communes de Serques, Saint Omer et Saint-Momelin par voies douces.
- Chemin de drome et sentier des communes : après délibération communautaire favorable, un marché a été lancé par la CASO afin de faire réaliser par un bureau d'études une étude de faisabilité sur le réaménagement du chemin de drome et de ses connexions. Cette étude a pour but de :
 - Dresser un diagnostic du chemin sous divers aspects (environnementaux, agricoles, touristiques, hydrauliques, historiques, état des ouvrages, etc.)
 - Proposer des scénarios d'aménagements chiffrés
- En 2015, le premier bac à chaînes a été fabriqué suivant les plans établis et certifiés par un organisme agréé par l'Etat. En début d'année 2015, un changement de la réglementation en matière de sécurité des navires a rendu non obligatoire l'homologation et l'obtention d'un titre de navigation pour les bacs à chaînes. La procédure étant engagée pour ce bac il a été décidé de la terminer. Le bac a été produit par une entreprise locale et mis à l'eau en août 2015. Ce bac cofinancé par le Parc naturel régional via le Fond d'intervention pour les paysages ruraux et par la commune de Serques, remplace celui qui assurait la jonction entre le sentier du Lansberghe et le sentier des communes.

19-3-7 Assurer la préservation environnementale des prairies

- Une animation spécifique a été mise en place lors de la constitution des dossiers de MAEC, notamment sur les prairies. Plusieurs dossiers de contractualisation ont été déposés ; ils visent à :
 - remettre en prairies des terres cultivées ;
 - pérenniser un système herbager ;
 - zéro fertilisation sur prairies.
- Par ailleurs, la réglementation boisement pilotée par le Conseil Départemental a été initiée. Elle devrait permettre de limiter voire interdire les boisements sur certaines prairies à haute valeur environnementale.

19-3-8 Développer et animer des dispositifs contractuels agri-environnementaux pour les exploitants agricoles

- L'animation territoriale courant 2015 a permis de sensibiliser les agriculteurs aux nouvelles mesures et rémunérations. L'accompagnement des premiers dossiers a été réalisé jusque juin. Les mesures phares sont : entretien des haies bocagères, entretien des fossés, entretien des arbres têtard, zéro fertilisation sur prairies, remise en prairies de terres arables, etc.
- Au total, ce sont plus de 50 dossiers à l'échelle du Pays de Saint Omer qui ont été déposés dont 10 sur le marais Audomarois.

19-3-10 Définir un schéma de fréquentation touristique pour un accueil et une découverte du marais compatibles avec la préservation du site et des usages

- Préparation d'un dossier d'installation de panneaux sur l'A26, invitant les usagers de l'autoroute à venir découvrir le marais audomarois, Réserve de biosphère,
- Travail d'une stagiaire sur la réhabilitation des panneaux de signalisation des rivières. Trois scénarios ont été proposés quant aux futurs panneaux d'installation qui seront implantés aux niveaux des rivières et des croisements. Ces panneaux permettront d'indiquer la réglementation en vigueur, les principales destinations, les panneaux 18 d'intervention des secours...
- Sous l'animation de l'Office de Tourisme de Pôle de Saint-Omer, la carte nautique nouvelle génération a été réalisée en 2015. Sa mise sur le marché est prévue dans le courant du 1er trimestre 2016.

19-3-11 Développer un tourisme respectueux

- Animation d'un atelier de 5 étudiants de l'université de Lille 1 sur la « valorisation des prestations touristiques pour la charte d'engagement de la Réserve de biosphère du marais audomarois ». Les étudiants ont rencontré 54 prestataires, étudié les cartes de visites, plaquettes de promotion et sites internet de plus d'une centaine de prestataires touristiques exerçant leur activité sur la Réserve de biosphère. Des conclusions intéressantes ont été émises ainsi que des exemples d'actions concrètes pour poursuivre le travail engagé par l'équipe marais sur la charte d'engagement.
- Accueil d'une étudiante en master 1 pour travailler sur la notion d'éco-tourisme. La question posée étant : est-ce que la charte d'engagement peut être un outil efficace et utile pour mettre en place un tourisme respectueux, un éco-tourisme, sur le territoire audomarois. Les conclusions de son stage ont été que la porte d'entrée pour amener le territoire vers plus de pratiques respectueuses serait de mettre en place dans un premier temps du slow-tourism.
- Serques, accompagnement dans l'interprétation du chemin du Lansbergue

19-3-12 Valoriser les thématiques industrielles, le patrimoine de fond de vallée

- Accueil d'une étudiante de l'IUP Valorisation du Patrimoine d'Arras, en stage, pour travailler sur l'amélioration de la connaissance du patrimoine molinologique de l'Audomarois et l'esquisse de pistes de valorisation : rencontre de la quasi-totalité des maires des communes de la CASO, rédaction des fiches pour une quarantaine d'ouvrages existants et proposition de pistes de valorisation, en concertation avec le Pays d'Art et d'Histoire (PAH) et la CASO.

19-3-14 Promouvoir les savoir faire agricoles locaux et le patrimoine génétique lié à l'activité maraîchère

- Le Parc et le Centre Régional des Ressources Génétiques (CRRG) ont poursuivi leurs efforts de relance du chou-fleur Martinet en finançant la production de 3000 plants chez Mr Philippe DEBARGE, éleveurs de plants au Doulac. Le producteur a réussi à valoriser cette variété ancienne auprès de ses clients sur les marchés régionaux, notamment grâce à la fourniture de moyens de communications (fiches, kakemono). Le producteur s'est investi sur la durée puisqu'il s'est engagé en MAE PRV (Protection des Ressources Végétales) durant 5 ans sur la production de Martinet et d'artichaut Gros vert de Laon.
- Le CRRG a mené également une opération de sauvegarde de la principale souche de chou-fleur Martinet avec une multiplication à plus grande échelle sous serre directement chez un autre producteur du marais. Ce lot de semences sera conservé par le CRRG à long terme au froid dont une partie sera redistribuée chaque année pour la production de plants.
- Le CRRG et le Parc essaient de favoriser la mise en place d'une filière de production de semences de poireau Leblond, variété récemment inscrite au catalogue des espèces potagères. En 2015, une première étape est franchie avec la production de poireau Leblond porte-graine au CFA du Doulac. En 2016, ils produiront des graines pour une commercialisation pour les jardiniers amateurs en 2017.
- Le Parc et le CRRG poursuivent l'encadrement de la marque Parc pour la carotte de Tilques, l'artichaut Gros vert de Laon et l'endive de pleine terre.
- La carotte de Tilques a fait l'objet d'une réflexion spécifique autour de sa valorisation et de la protection son appellation par un signe officiel de qualité, grâce au soutien du Groupement régional de la qualité alimentaire (IRQUA). Après 2 réunions d'information et de débat, le 24 septembre et le 30 novembre 2015, 7 producteurs de carotte de Tilques ont manifesté leur intérêt pour une labellisation probablement en Indication Géographique Protégée (IGP).

19-3-15 Relancer les fêtes à caractère patrimonial

- Soutien à l'organisation du cortège nautique.
- Travail avec la commune de Mentque-Nortbécourt, la CASO et le PAH sur le projet de fête des moulins.

19-3-16 Inventorier et réhabiliter les ouvrages et voies d'accès

- Dans le cadre du Schéma Directeur Agri Environnemental du marais Audomarois, 29 ponts ont été inventoriés comme essentiels à l'accessibilité agricole. Une expertise technique de ces ouvrages essentiels à l'activité et l'accessibilité agricole aux parcelles du marais a été lancée en novembre 2015. Cette étude a pour objectifs :
 - De réaliser un diagnostic de l'état des structures aériennes et immergées de 29 ponts ;
 - De réaliser une estimation du coût des travaux à engager afin de sécuriser ces ponts.

19-4 Sensibiliser et informer le public

19-4-1 Élaborer une stratégie de communication « contrat de marais »

- Accueil de l'assemblée générale annuelle des réserves de biosphère françaises du 22 au 24 septembre à Saint-Omer, temps fort d'échanges et de travail avec la quasi totalité des réserves de biosphère.
- Participation au train du climat pour la COP 21 de la SNCF en gare de Dunkerque.

19-4-2 Accompagner les habitants et acteurs à s'engager dans la voie du développement durable

- Première édition des Trophées de la Réserve de biosphère. Ce concours, ouvert à tous, a pour but de mettre en lumière les bonnes idées, les projets des habitants, des différents acteurs du territoire et de les accompagner dans leur réalisation. Le concours a été ouvert de juin à fin août, avec une promotion par la presse locale. Cette année, les Trophées ont récompensé la commune d'Arques et l'école municipale Jules Ferry pour leur projet intitulé « Nature cachée d'Haut-Arques ». Ce projet s'inscrit dans l'aménagement d'un espace communal avec un objectif d'observer la nature. Le diplôme récompensant le lauréat a été remis, lors d'une cérémonie officielle, au siège de l'UNESCO. Ce fut un grand moment pour la délégation audomaroise et un beau souvenir pour le lauréat.

19-4-3 Publier des outils de vulgarisation et de sensibilisation

- Rédaction d'un document de synthèse des 12 années d'existence du groupe de travail marais.
- Édition du bilan 2014 du contrat de marais avec l'ensemble des acteurs et maîtres d'ouvrage des actions du contrat.
- Édition d'un autocollant sur la réserve de biosphère qui reprend les symboles du marais et est diffusé gratuitement.
- Diffusion de la 4ème Lettre aux habitants de la Réserve de biosphère.
- Édition d'une affiche « halte aux espèces invasives dans le marais Audomarois »
- Édition d'un nouveau papier à en-tête pour le groupe de travail marais.
- Édition d'une affiche recto-verso sur les prairies dans le marais audomarois, accompagnée d'un livret
- Édition d'une affiche pour la Journée mondiale des zones humides
- Édition d'une affiche pour l'opération « marais propre »
- Édition d'un mini-guide de la randonnée « le chemin de la cuvette » dans le marais audomarois

19-4-4 Développer des démarches pédagogiques

- - Tilques : Les apprentis chiroptérologues, projet des élèves de CE1 et CE2 de l'école de Tilques - la L.P.O est intervenue en classe deux demi-journées (mai 2015). - Réalisation par les élèves de onze panneaux d'exposition. En juin sortie nocturne en lisière de forêt d'Éperlecques et dans leur village. Les CE1 et CE2 ont partagé leurs expériences avec les élèves plus jeunes (GS/CP) de l'école autour d'activités pour expliquer les grandes étapes de la vie des chauves-souris, les menaces qui pèsent sur elles et les gestes que l'on peut mettre en place pour les aider.
- St Omer-Wizernes : Restitutions sur le thème du marais : deux classes de 4ième SEGPA, une du collège de la Morinie de St Omer et une du collège de Wizernes ont mené un projet de découverte du marais et ont partagé leurs découvertes
 - -phase d'exploration visite de la réserve naturelle des étangs du Romelaere, le marais en bateau, la SIPEMA, et des exploitations maraîchères.
 - -Restitutions : les élèves ont préparé pour leurs correspondants des activités variées : dégustation de légumes du marais préparés en atelier cuisine et réalisation de nombreux jeux (Rébus, charades, mots croisés, mots mêlés...)

19-4-7 Organiser des actions de police environnementale adaptées aux enjeux d'une zone humide

- Délibération du Syndicat mixte du Parc en novembre pour proposer sa candidature en tant que gestionnaire du Règlement particulier de police (RPP). La révision du RPP va pouvoir s'engager.
- Organisation avec la DDTM d'une session d'examen à l'Attestation Spéciale Passagers dite allégée. Cette ASP, gratuite, est nécessaire pour la conduite d'un bateau destiné au transport de passagers dont la puissance de motorisation atteint au plus 4,5 kW. En 2015, 10 candidats majoritairement travailleurs saisonniers chez des bateliers, ont ainsi obtenu cette qualification.

19-5 Conforter la gouvernance locale

19-5-1 Piloter le contrat de marais et évaluer les démarches engagées

- Le groupe de travail marais s'est réuni 4 fois cette année.
- Au moins de février, les associations ont été réunies afin de leur présenter le bilan d'activités de l'année écoulée et de traiter ensemble des projets de l'année à venir.
- Autre moment fort de la concertation est l'organisation de la réunion annuelle du groupe institutionnel. Durant cette réunion, un premier bilan des deux premières années d'animation du contrat de marais a été présenté ainsi que les grands projets pour le territoire qui seront lancés dès 2016.

19-5-2 Suivre et accompagner la réalisation de programmes scientifiques

- En 2015 le conseil scientifique s'est réuni les 5 et 6 octobre pour s'intéresser au thème suivant « eau et économie locale ». Réuni en petit comité, ce séminaire fut l'occasion pour l'équipe d'animation de redéfinir avec les membres du conseil présents les modalités de fonctionnement du conseil scientifique.
- De nombreux avis ont été émis sur les grands projets présentés par l'équipe d'animation.
- L'un des sujets principaux abordés, a été la réalisation de l'ouvrage de référence sur le marais pour lequel les membres du conseil ont été sollicités en tant que contributeurs ou relecteur de parties ou d'articles de cette encyclopédie.
- Fin de la thèse sur l'analyse des micropolluants en sortie de STEP et soutenance en décembre 2015.

19-5-3 Autres dossiers suivis

- Accueil à la maison du parc d'une antenne-relais Manche-Mer du Nord du Forum des Marais Atlantiques. Cet organisme, spécialisé sur les zones humides littorales et continentales, œuvre pour la préservation de ces espaces en apportant un appui méthodologique et technique aux porteurs de projet et en favorisant la mise en réseau des acteurs.
- Durant les six premiers mois, l'animatrice s'est consacrée à deux grandes missions :
 - L'analyse des méthodologies mises en œuvre pour les inventaires « zones humides » sur les territoires des SAGE et le regroupement et l'harmonisation des données SIG « zones humides » existantes sur le Bassin Artois-Picardie ;
 - La rencontre des acteurs du territoire travaillant sur les milieux humides.
- Inauguration de cette antenne-relais le 18 septembre.



Élaboration du document d'orientations pour le littoral

20-1 Élaboration du DOL par le groupe de travail Littoral

- L'année 2015 a été l'année de lancement de la démarche et de la mise en place d'un groupe de travail Littoral regroupant les principaux représentants du secteur littoral du parc naturel régional.
- Le volet « animation » de la mission du paysagiste Philippe Thomas a démarré en juin 2015 pour se terminer en fin d'année.
- Le Groupe de travail Littoral s'est ainsi réuni le 5 juin 2015, le 16 juillet 2015, le 13 octobre 2015, le 10 novembre 2015, le 10 décembre 2015, soit 5 réunions du GT en 7 mois pour élaborer et partager :
 - Un diagnostic cartographique global du territoire
 - Une synthèse des stratégies de planification
 - Des premières propositions élaborées par les partenaires en atelier

- Une première hiérarchisation des propositions d'aménagements ou de projets
- Quelques chiffres :
 - 5 réunions du Groupe de travail, 5 jours (ordre du jour, préparation du GT-CR) ,
 - 10 jours de RV techniques pour relecture – corrections – élaboration des cartographies de synthèse - amendement du document DOL, (15 réunions de travail techniques avec le bureau d'étude et partenaires pour –préparation-élaboration du contenu-échanges,)
 - 40 partenaires invités, 4 EPCI, 2 communes

20-2 Animation du territoire littoral

AVEC LES COMMUNES ET LES EPCI

- Préparation de la conférence territoriale et des assemblées de territoire
- Élaboration et signature de la convention de partenariat avec la communauté d'Agglomération de Boulogne-sur-mer –réunions de présentation aux élus
- Plusieurs réunions de travail avec les communes (Hesdigneul, Wimille etc.)

AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES

- Participation à la démarche Natura 2000 sur le Site des Deux-Caps
- Participation au Cotech Natura 2000 en mer
- Participation à la démarche sur la mise en œuvre du PCVM (rédaction du cahier des charges, réunion techniques)
- Participation aux groupes de travail et réunions pour l'élaboration du plan de gestion du Parc Marin
- Participation à l'élaboration du schéma d'accueil du Massif d'Écault avec la CAB
- Participation à l'élaboration du cahier des charges de l'étude hydraulique Slack et participation aux réunions du comité technique
- Participation à la démarche de classement de la Crèche-assistance technique DREAL et participation au comité de suivi avec le sous-préfet de Boulogne sur mer



Contribuer à faire vivre le label Grand Site de France pour le Site des Deux-Caps

21-1 Participation à l'équipe projet du Grand Site et accompagnement de la mise en œuvre opérationnelle

En 2015, le Parc a participé à de nombreuses réunions de l'équipe projet partenariale pour la mise en œuvre du Grand Site, et plus particulièrement dans les domaines suivants :

A : Participation à l'élaboration du schéma d'accueil du Grand Site de France dans le cadre de l'équipe projet Grand Site

- 6 avis techniques rendus (Schéma d'accueil Sangatte-Blériot - Plaine de loisirs, Schéma d'accueil du Cap Blanc-Nez et cheminements du massif des Noires-Mottes, Schéma d'accueil Baie de Wissant, Schéma d'accueil Noirda, Schéma d'accueil Pointe aux oies Baie de Slack, Schéma d'accueil de la Crèche)
- Participation au comité technique de l'étude de fréquentation pour le Grand Site de France

B : Conception de la signalétique d'information et d'interprétation du patrimoine sur le site du Cap Gris-Nez

- Proposition de thématiques à aborder ; élaboration des scénarii ; suivi des illustrations et rédaction, relecture, validation des textes et des BAT
- Conception d'une douzaine de panneaux d'information et d'interprétation sur le site du Gris nez

C : Élaboration du Bilan du Label Grand Site sur la période 2011-2015

- Élaboration du contenu pour l'atelier urbanisme et paysage du Label Grand Site de France
- Participation à l'élaboration du contenu de l'atelier Pat Nat du Label Grand Site de France
- Animation des réunions, élaboration des contenus et des fiches de synthèse
- Participation aux réunions techniques avec le Conseil Départemental

D : Participation à la démarche de l'association Paysans des Deux-Caps

- Rédaction d'une proposition convention de partenariat
- Participation technique au projet « renoferme » avec le CAUE

Quelques chiffres : 80 jours pour réunions de travail/sorties terrain sur le Grand Site dont :

- 20 pour la signalétique du site du Gris-Nez
- 20 pour élaboration du bilan du SM et des groupes de travail et sur le renouvellement du Label
- 20 pour projet renoferme et autres sollicitations
- 20 pour la rédaction des avis techniques pour le schéma d'accueil



Développer une démarche territoriale sur la vallée de la Hem pour préserver ses paysages et répondre aux enjeux spécifiques du territoire

22-1 Accompagnement des projets de lutte contre l'érosion des sols

- Suivi des aménagements du 1er programme
- Élaboration d'un plan de gestion entretien 2015-2017
- Rédaction d'un CCTP et consultation de devis concernant la réalisation des travaux d'entretien 2015-2017
- Rédaction de la demande de subvention (AEAP) concernant la mise en œuvre d'un plan de gestion entretien 2015-2017
- Mise en œuvre du plan de gestion entretien 2015-2017 pour l'année 2015
- Lancement et suivi d'une étude pour réaliser un deuxième programme de travaux
- Participation au diagnostic et à deux réunions publiques dans le cadre de l'étude pour le deuxième programme de travaux
- Animation avec les personnes intéressées par le programme (élus + agriculteurs)
- Participation au groupe « animateurs érosion » porté par l'AEAP
- Participation au groupe « érosion » porté par la Chambre d'Agriculture

22-2 Accompagnement des projets de rétablissement de la continuité écologique du cours d'eau

- Suivi des procédures réglementaires (Moulin bleu-Minoterie de Recques-sur-Hem et moulins de Zouafques, du Hamel (Clerques) et Vandroy (Tournehem-sur-la-Hem))
- Suivi de l'enquête publique (Moulin bleu-Minoterie de Recques-sur-Hem)
- Lancement d'un appel d'offres concernant les travaux de restauration de la continuité écologique au niveau du moulin bleu et la minoterie de Recques-sur-Hem

- Lancement d'un appel d'offres concernant les travaux de restauration de la continuité écologique au niveau des moulins de Zouafques, du Hamel (Clerques) et Vandroy (Tournehem-sur-la-Hem))
- Animation d'une réunion avec le département, la région, l'agence de l'eau Artois-Picardie et le SYMVAHEM ayant pour objectif de définir les montages financiers pour les travaux de restauration de la continuité écologique des barrages cités ci-dessus.
- Suivi de l'étude Projet et la rédaction des dossiers réglementaires concernant le rétablissement de la continuité écologique au niveau du Moulin d'Audenfort (Clerques).
- Suivi de la procédure de rachat de la pisciculture à Audenfort par l'EPF.
- Lancement d'un appel d'offres pour d'une étude de conception d'aménagements et de maîtrise d'œuvre pour le rétablissement de la continuité écologique sur le moulin Delzoïde (Tournehem sur la Hem)
- Analyse des offres et rédaction de la demande de subvention (AEAP) concernant les études de conception d'aménagements et de maîtrise d'œuvre pour le rétablissement de la continuité écologique sur le moulin Delzoïde (Tournehem sur la Hem)
- Suivi des études de conception d'aménagements pour le rétablissement de la continuité écologique sur le moulin Delzoïde (Tournehem sur la Hem)
- Participation au comité de pilotage des études de conception d'aménagements pour le rétablissement de la continuité écologique sur le moulin Leulenne (Tournehem sur la Hem)
- Suivi du site du barrage de Guémy arasé en 2014 par la FDAAPPMA62
- Participation au conventionnement pour la réalisation des travaux d'arasement du barrage de Nordausques (en partenariat avec la FDAAPPMA62 qui est maître d'ouvrage des travaux)
- Veille sur les travaux au niveau du moulin de l'Abbaye (Licques).
- Participation à un groupe barrage porté par la DDTM
- Participation à un groupe barrage porté par l'AEAP

22-3 Accompagnement pour la mise en œuvre du plan de gestion du cours d'eau

- Suivi de la procédure réglementaire et notamment de l'enquête publique
- Élaboration du programme de restauration de la Hem 2016 (tronçon Clerques– Tournehem sur la Hem)
- Rédaction du dossier de consultation des entreprises, lancement de l'appel d'offres et analyse des offres concernant la réalisation des travaux de restauration 2015
- Rédaction de la demande de subvention (AEAP) concernant la réalisation des travaux de restauration 2015
- Rédaction des bons de commande, suivi et réception des travaux par lot
- Animation auprès de propriétaires-riverains intéressés par le plan de gestion
- Conseils techniques personnalisés sur les techniques de protection et de stabilisation des berges
- Participation à la définition du programme de travaux 2016 de la FDAAPPMA62 (pour rappel : la FDAAPPMA62 n'a pas effectué de travaux en 2015 car la région préparait les élections et ne pouvait instruire les dossiers)

22-4 Animation, coordination, communication

- Suivi administratif (bilan d'activités, bilan financier, comptes rendus de réunions...) en lien avec le coordinateur administratif du Symvahem
- Préparation des réunions du bureau et du comité syndical du Symvahem, en lien avec le coordinateur administratif du Symvahem
- Organisation du comité annuel du SYMVAHEM destiné à l'ensemble des élus de la vallée de la Hem
- Publication de la lettre d'informations (reflets sur la Hem) N°7
- Rédaction et suivi de la conception du guide technique des habitants et des usagers de la Hem et de ses affluents



Réussir la nouvelle gouvernance du Parc

23-1 Assemblée du territoire

- 3 réunions de l'assemblée du territoire en 2015 à Esquerdes (2 fois) et Le Wast.
- 16 janvier : conférence de Claude Lenglet, directeur du projet TRI à la Région Nord-Pas de Calais ; travail en 5 ateliers pour préparer la conférence territoriale.
- 23 avril : conférence-débat « les énergies renouvelables, quelles possibilités actuellement pour nos communes ? » avec Sylvain Blarel de la société Capvent et Véronique Marien de l'association Energéthic ; travail en 4 ateliers pour évoquer des possibilités d'actions dans les communes.
- 12 novembre : présentation du programme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », tour d'horizon des différentes missions et des programmes actuels de l'équipe du Parc ; ateliers par territoires intercommunaux sur les besoins et projets pour 2016.

23-2 Conférence territoriale

- Organisation de la première conférence territoriale du Parc le 26 janvier 2015 à Samer, sous la présidence d'Hervé Poher.
- 106 personnes présentes, hors techniciens du Parc.
- Système de projection en direct des commentaires des participants par SMS.
- Coup de zoom sur le dispositif multi-partenarial de suivi de la mise en œuvre de la charte.
- 9 « coups de cœur du Parc » présentés et mis en valeur.
- Extrait du spectacle « la créée de la rue verte » par la compagnie Les Boudeuses.
- Table ronde « une dynamique partagée pour l'avenir du territoire » avec Denis Robin, préfet du Pas-de-Calais, Emmanuel Cau, vice-président du Conseil régional, Martial Herbert, vice-président du Conseil général du Pas-de-Calais représentant Michel Dagbert, et Dominique Dupilet, président-fondateur du Parc.
- 37 réponses au questionnaire d'évaluation.
- Édition des actes de la conférence territoriale et diffusion aux signataires de la charte.

23-4 Comités de suivi

23-4-1 Comité de coordination urbanisme durable

- Suite à la réunion de lancement du comité en novembre 2014, il a été émis le souhait de travailler en 2 temps et d'y distinguer 2 publics, les élus et les techniciens (notion de « fusée à 2 étages »).
- Une rencontre à destination des élus a été organisée en juin 2015 et a permis de mettre en avant des pistes et questionnements à soumettre au comité de coordination.
- En décembre 2015, le comité de coordination en configuration technique s'est réuni et a permis de partager les préoccupations des élus.
- En outre 2 ateliers ont permis de tracer une feuille de route en vue notamment de répondre à l'attente de créer un appel à concours auprès d'architectes pour aboutir à la conception de formes architecturales identitaires des 3 grands secteurs géographiques du territoire du Parc ; le littoral, le marais et le cœur rural.
- Pendant cette séance, le guide pour la mise en œuvre de la charte du Parc naturel régional dans les documents d'urbanisme a été présenté.

23-4-2 Comité de coordination Trame verte et bleue (cf 2-1-4)

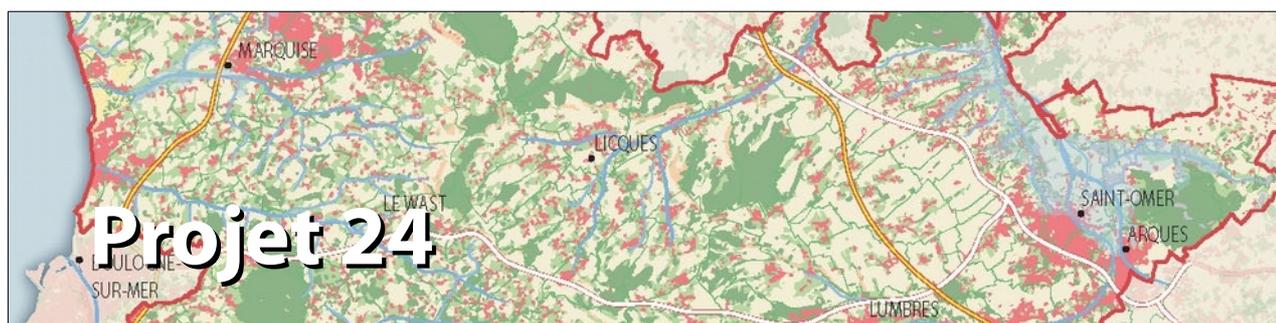
- Le groupe de travail Coteaux calcaires poursuit les actions menées dans le cadre du plan d'actions en faveur des coteaux calcaires, plan d'action multipartenarial créé il y a plusieurs années et étendu aujourd'hui à l'EPF. Il s'est réuni en juin 2015. Le groupe de travail a été étendu aux landes et prairies marnicoles.
- Le groupe de travail « trame bleue » réuni en avril 2015 a permis de discuter principalement d'une étude réalisée de 2012 à 2014 par Biotope sur les « sources, végétations aquatiques, prairies humides patrimoniales du PNR ». Une réunion en 2016 va être programmée avec les Syndicats de rivières, les Intercommunalités, afin de poursuivre les réflexions engagées lors de ce groupe de travail.
- Dix gestionnaires se sont réunis pour traiter de la thématique « infrastructures » afin d'évoquer la lutte contre les espèces invasives à partir de méthodes alternatives, le génie écologique (pour la protection des berges) et la plantation de haies.
- Les groupes de travail forêts, bocage et littoral ne se sont pas réunis

23-4-3 Comité de pilotage pour le développement de l'agriculture biologique

- Quatre rencontres ont été organisées en 2015 sous la présidence de Claire Sonzogni, mobilisant une cinquantaine de personnes (élus, techniciens, agriculteurs, opérateurs économiques, etc.).
- Élaboration d'un diagnostic de territoire pour définir les axes de stratégie pour le développement de l'AB
- Un travail de concertation a été mené, autour de la production, la commercialisation, la consommation, la pression réglementaire et la volonté des élus.
- Une bonne dynamique est engagée. Le comité de pilotage de fin novembre a permis de valider le plan d'actions pour développer l'agriculture biologique sur le territoire du Parc.

23-5 Étude gouvernance

- Participation du consultant à l'assemblée du territoire du 16 janvier pour analyser les pratiques réelles et mettre en relation avec les constats effectués dans la mission.
- Présentation des résultats de l'étude en comité d'ingénierie le 12 février. travail en 4 ateliers :
 - mieux informer les élus (délégués et autres élus) et les partenaires
 - mieux encadrer (avant et après) les réunions
 - mieux animer les réunions avec les élus et partenaires
 - développer la valeur de l'innovation via l'expérimentation collaborative
- Publication d'une synthèse de l'étude dégageant 5 priorités.

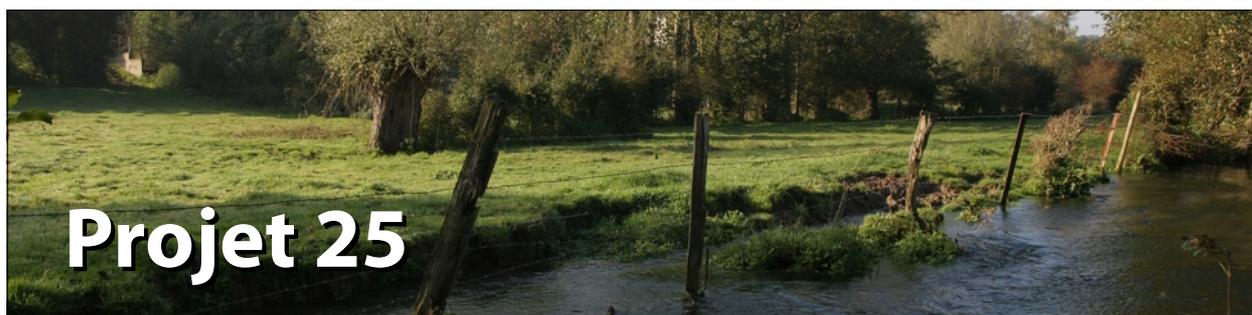


Un état de référence partagé

État zéro de l'observatoire du territoire

- Début 2015, le site internet dédié (www.parc-opale.fr/observatoire) à l'état zéro du PNR des Caps et Marais d'Opale pour 90 indicateurs sur les 120 retenus au final, a été mis en ligne.
- Édition d'une brochure technique « 2013-2025 : état zéro des indicateurs de références pour l'évaluation de la charte ». Organisée au tour des 9 enjeux majeurs du territoire, cette brochure présente l'analyse d'une sélection d'indicateurs illustrés sous la forme de cartes, de tableaux ou de graphiques. Par ailleurs, pour chacun des grands thèmes abordés, une liste structurée par orientation puis par mesures présente l'intégralité des indicateurs retenus pour cet « observatoire de la charte du parc ».

- La première conférence territoriale, telle que définie dans la charte, a été organisée le 25 janvier autour du thème principal de l'évaluation et de l'état zéro de l'observatoire du territoire. Elle a rassemblé un panel de 106 personnes rassemblant les élus et acteurs locaux et avec la participation du préfet du Pas-de-Calais ainsi que du vice-président de la Région.
- Comme prévu, l'état zéro de l'observatoire a été finalisé fin 2015 présentant ainsi les 120 indicateurs et 2 développements thématiques : l'un sur la biodiversité et l'autre autour de l'enquête sociologique menée auprès des habitants.



Animation de la CLE du SAGE Audomarois

25-1 Suivi de la mise en œuvre du Sage

25-1-1 Suivi de la mise en œuvre

- Suivi et participation aux différents programmes de travail du SmageAa
 - Programme PAPI
 - GT évaluation et révision
 - Désordres hydrauliques locaux
 - Mémoire du risque
 - Programme de restauration de la libre circulation (Moulin de Wins, Moulin de Confosse...)
 - Programme d'évaluation et de révision du plan de gestion de l'Aa
- Suivi du PRDE de la CASO
 - préfiguration d'une étude éco-sociologique sur la valeur de l'eau sur le territoire
 - préfiguration d'une offre de formation sur la thématique de l'eau (pilotage par le CD2E).
- Suivi des programmes ORQUE du territoire :
 - Orque du Bléquin
 - Orque de Houlle Moulle
 - COPIL de suivis
 - Valorisation des démarches sur les phytosanitaires non agricole et animation sur la charte d'entretien des espaces verts de l'AEAP
- Suivi et participation aux différents programmes de travail du Parc en lien avec l'eau
 - Comité TVB et Groupe de travail Trame Bleue
 - Programme d'inventaire et évaluation des Zones Humides
 - Comité de pilotage AgriBio
 - Programme MAEc et enjeux eau
 - Programme Agroécologie
 - Projet de restauration et d'entretien de la becque de Lumbres
 - Programme d'évaluation des PLUi et en particulier PLUi de la CASO et CCPL
- Programme de lutte contre le ruissellement de Moringhem
- Participation au GT ANC de l'AEAP
- Programme de préfiguration du PPRi Marais audomarois
- COPIL SEDD : gestion intégrée et potentiel de diversification
- Suivi de la révision du SDAGE
- Réunion sur la mise à jour du protocole de gestion du canal

- COPIL sur la méthode standardisée d'évaluation rapide des fonctionnalités des ZH ONEMA
- Conférence FDAAPPMA
 - Programme PRIOFISH
 - Programme restauration de la libre circulation

25-1-2 Rédaction d'avis réglementaires

- SDAGE 2016 PADD et Programme de mesures
- Demande d'autorisation de prélèvement d'eau de surface à des fins d'irrigation campagne 2015
- Dossier de demande d'autorisation d'exploiter Brasseur de Gayant

25- 2 Animation de la Commission locale de l'eau de l'Audomarois

25-2-1 Communication et animation de la CLE

- Réalisation d'un document de bilan : « Quels changements suite à l'approbation de la nouvelle version de 2013 ? »

Sur le même modèle que le document réalisé en janvier 2011, une nouvelle version du bilan d'avancement de la mise en œuvre du SAGE a été réalisée en janvier 2015 pour faire le point de l'avancement de la mise en œuvre suite aux démarches de révision du SAGE. Réalisé en 200 exemplaires, il a été envoyé aux élus de toutes les communes du territoire et aux partenaires du SAGE.

25-2-2 Gestion administrative de la CLE et du Sage

- La réunion de la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois du 18/12/2014 n'ayant pas permis de réunir le quorum nécessaire, une nouvelle réunion a eu lieu le 05 février 2015 avec le même ordre du jour :
 - 1. Réinstallation de la CLE suite à l'AP du 30 octobre 2014
 - 2. Bilan 2014 et projet 2015 de la CLE
 - 3. Présentation de l'outil OSAPI de mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE
 - 4. Avancement de l'étude de prospection en eau
 - 5. Divers

25-2-3 Programme prospection de ressource en eau

TRAVAUX DE PROSPECTIONS

- Les travaux de prospections de la ressource en eau sur le secteur de Fauquembergues ont débuté en juillet 2013 par l'entreprise Picardie Forage.
Après une première phase pour la reconnaissance qualitative via des piézomètres les forages d'essais ont débuté fin octobre 2013.
Cependant suite à des retards de l'entreprise et la dégradation des conditions climatiques qui ont rendus impossibles la poursuite des travaux, la suite des travaux ont été reportés aux basses eaux 2014.
- En parallèle des travaux, des suivis hydrologiques ont été réalisés dans la rivière par le groupe Antéa (mandaté par Picardie Forage) tous les 2 mois (novembre 14, janvier, mars, mai 2015)
- Des suivis en nappes ont été réalisés par Amodiag dans les puits, captages et piézomètres alentours.
- 09/01/2015 Cotech et 15/01/2015 COPIL : Interprétation des résultats et rendu de l'étude
- 17/03/2015 Réunion en sous-préfecture : Sécurisation de la ressource en eau du SIADEP de la région de Fauquembergues dans le cadre de la prospection de la ressource en eau

PRÉFIGURATION DE LA GOUVERNANCE

- Rencontre des structures :
 - M. Decoster, Président de la CASO le 19/02/2015
 - M. Dupond, Noreade le 01/04/15
 - M. Pruvost, Président du SIADEP de Fauquembergues le 03/04/15
 - M. Ringot, Président du SEDD le 10/04/15
- COTECH 21/04/2015 : ODJ :
 - Point technique sur les sites de prospection
 - Bilan des rencontres des partenaires et proposition de scénario de gouvernance
 - Modalités de lancement des démarches administratives
- Réunion technique de préfiguration de l'étude technico-économique pour la gouvernance de la prospection 19/05/15 :

- Préparation du CCTP de l'étude
- Discussion sur le tracé de la canalisation
- Études complémentaires sur la préfiguration des impacts potentiels
En parallèle des travaux, une étude hydrologique et une étude pour l'estimation de l'impact sur l'habitat aquatique ont été engagées en tant que préalable important pour disposer des données nécessaires à l'appréciation de l'impact potentiel des prélèvements envisagés. Il convient en effet de quantifier par des mesures in-situ les impacts des prélèvements. Ainsi, l'objectif des suivis proposés est d'apporter les éléments nécessaires à la mesure de l'incidence des prélèvements sur les débits des cours d'eau et leur fonctionnement hydrobiologique, en vue de la rédaction de l'étude d'impact et de la détermination des périmètres de protection.
- L'étude hydrologique a été confiée au BE Otech et a démarré en mars 2014. Elle consiste à la réalisation de mesures sur des profils en travers et à la réalisation de profils en long sur l'Aa Elle s'est poursuivie tout au long des travaux de foration et des pompages longue durée.
- L'étude hydrobiologique a été confiée au BE Aquatec et a démarré en juin 2014. Elle consiste en la mise en œuvre du protocole Estimhab. 2 campagnes de prélèvements ont été réalisées en septembre 2014 et en mai 2015.

25-2-5 Mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le Sage

- Une démarche globale a été engagée pour une meilleure prise en compte du SAGE dans les documents d'urbanisme.
- Un groupe de travail SAGE / Parc a réalisé un travail avec les collectivités pour la réalisation d'un tableau d'aide à la réflexion pour la mise en compatibilité des différentes pièces constitutives des documents d'urbanisme avec les SAGE révisés.
- Ce travail a été finalisé au 2ème semestre 2014.
- Ce tableau a été valorisé par la création d'un outil sous forme de site web mettant en corrélation les mesures du SAGE et les pièces des PLUi nommé OSAPI <http://www.sage-audomarois.com/osapi>.
- Le lancement officiel a été fait en présence des élus du territoire le 05 février 2015.
- Ce travail c'est poursuivi au travers de la participation de la CLE dans la réalisation des PLUi de la CASO et de la CCPL avec une implication forte en fonction des degrés d'avancement de chaque projet.
- Une démarche a également été menée par l'AUD de Saint Omer pour évaluer la prise en compte des problématiques inondation dans les documents d'urbanisme en parallèle avec la mise en œuvre du PAPI Audomarois.

Le fonctionnement du Syndicat Mixte

- Le comité syndical s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2015. Il a procédé à sa réinstallation suite aux élections départementales, à l'élection de son président et de son bureau le 12 juin. Dominique REMBOTTE a été élue présidente du Parc.
- Le bureau syndical s'est réuni une fois.
- Leurs travaux ont donné lieu à 100 délibérations, 53 arrêtés individuels, 8 contrats, 10 documents budgétaires et financiers, 3 arrêtés réglementaires et 15 conventions passés en sous-préfecture.
- La Commission d'appels d'offres s'est réunie à 7 reprises et a examiné 28 consultations.
- La comptabilité du Parc a nécessité l'émission de 1 877 mandats pour un total de 3 348 204,60 € et de 532 titres pour un montant total de 3 742 936,28 €.
- Au 31 décembre 2015, le syndicat mixte du Parc comptait 31 fonctionnaires, 1 CDI de droit public, 1 CDI de droit privé, 6 contractuels de droit public soit 39 agents pour 36,9 ETP.

La coopération transfrontalière et internationale

Nouveaux programmes européens

- Les partenaires du programme « PARTONS », sous la houlette de la Province de la Flandre occidentale, ont déposé un dossier sur le projet dénommé PARTONS 2.0 dans le cadre du programme Interreg VA France-Wallonie – Flandres. Ce projet basé que la participation citoyenne et les services en milieu rural a reçu un feu vert sous sa forme de pré projet. Il est actuellement en cours de précisions dans la définition des actions transfrontalières qui seront menées pendant ces 3 prochaines années.
- 3 projets, dans lesquels le syndicat mixte du Parc était partenaire, ont été déposés en 2015 dans le cadre du programme Interreg VA France (Manche)-Angleterre et n'ont pas été retenus.
- 3 autres sont en cours d'élaboration : le premier autour des réserves de biosphère, le second autour de l'agro écologie et le troisième concerne le patrimoine bâti et ses nouveaux usages.

